

# PUISSANCE *Avenir*

Contrat d'assurance-vie individuel de type multisupport

## PROPOSITION D'ASSURANCE VALANT NOTE D'INFORMATION (2/2) CONDITIONS CONTRACTUELLES

N° 2222  
JANVIER 2019



[assurancevie.com](http://assurancevie.com)

# SOMMAIRE

<b>ENTREPRISE CONTRACTANTE : DÉNOMINATION ET FORME JURIDIQUE</b> .....	<b>p. 3</b>
<b>1. NOM COMMERCIAL DU CONTRAT</b> .....	<b>p. 3</b>
<b>2. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT</b> .....	<b>p. 3</b>
• <b>a.</b> Définition contractuelle des garanties offertes .....	<b>p. 3</b>
• <b>b.</b> Durée du contrat .....	<b>p. 4</b>
• <b>c.</b> Modalités de versement des primes .....	<b>p. 4</b>
• <b>d.</b> Délai et modalités de renonciation au contrat .....	<b>p. 4</b>
• <b>e.</b> Formalités à remplir en cas de sinistre .....	<b>p. 5</b>
• <b>f.</b> Précisions complémentaires relatives à certaines catégories de contrats .....	<b>p. 5</b>
• <b>g.</b> Informations sur les primes relatives aux garanties principales et complémentaires lorsque de telles informations s'avèrent appropriées .....	<b>p. 6</b>
• <b>h.</b> Loi applicable et régime fiscal .....	<b>p. 6</b>
<b>3. RENDEMENT MINIMUM GARANTI ET PARTICIPATION</b> .....	<b>p. 7</b>
• <b>a.</b> Taux d'intérêt garanti et durée de cette garantie .....	<b>p. 7</b>
• <b>b.</b> Indications des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de rachat .....	<b>p. 7</b>
• <b>c.</b> Modalités de calcul et d'attribution de la participation aux bénéficiaires .....	<b>p. 10</b>
<b>4. PROCÉDURE D'EXAMEN DES LITIGES</b> .....	<b>p. 10</b>
<b>5. SOLVABILITÉ ET SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSUREUR</b> .....	<b>p. 10</b>
<b>6. DATES DE VALEUR</b> .....	<b>p. 10</b>
• <b>a.</b> Dates de valeur retenues lors d'une opération .....	<b>p. 10</b>
• <b>b.</b> Dates d'effet des opérations .....	<b>p. 10</b>
• <b>c.</b> Cas particuliers relatifs aux unités de compte .....	<b>p. 11</b>
<b>7. GESTION DU CONTRAT</b> .....	<b>p. 11</b>
• <b>a.</b> Modes de gestion .....	<b>p. 11</b>
• <b>b.</b> Autres opérations .....	<b>p. 12</b>
<b>8. TERME DU CONTRAT</b> .....	<b>p. 13</b>
<b>9. MODALITÉS D'INFORMATION</b> .....	<b>p. 13</b>
<b>10. CLAUSE BÉNÉFICIAIRE</b> .....	<b>p. 14</b>
<b>11. AUTRES DISPOSITIONS</b> .....	<b>p. 14</b>
• <b>a.</b> Langue .....	<b>p. 14</b>
• <b>b.</b> Monnaie légale .....	<b>p. 14</b>
• <b>c.</b> Prescription .....	<b>p. 14</b>
• <b>d.</b> Fonds de garantie des assurances de personnes .....	<b>p. 14</b>
• <b>e.</b> Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme .....	<b>p. 15</b>
• <b>f.</b> Technique de commercialisation à distance .....	<b>p. 15</b>
• <b>g.</b> Traitement et protection des données à caractère personnel .....	<b>p. 15</b>
<b>PRÉSENTATION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>p. 16</b>
<b>ANNEXE : LA CLAUSE BÉNÉFICIAIRE</b> .....	<b>p. 33</b>

# CONTRAT D'ASSURANCE-VIE INDIVIDUEL DE TYPE MULTISUPPORT N°2222

Le contrat **PUISSANCE AVENIR** est composé :

- de la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information constituée de deux documents :
  - la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (1/2) – Bulletin de souscription, ci-après dénommée bulletin de souscription
  - la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles, ci-après dénommée conditions contractuelles, comprenant la Présentation des supports d'investissement ; elle est remise préalablement à la souscription et précise les dispositions essentielles du contrat ainsi que les droits et obligations réciproques du souscripteur et de SURAVENIR
- des Conditions Particulières qui précisent les caractéristiques et garanties du contrat du souscripteur
- des avenants adressés au souscripteur lors de toute modification apportée à son contrat (exemples : rachat partiel, versement complémentaire, arbitrage)

La Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles constituera les Conditions Générales de votre contrat à compter de la date de signature de la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (1/2) – Bulletin de souscription.

## ENTREPRISE CONTRACTANTE : DÉNOMINATION ET FORME JURIDIQUE

Nom : SURAVENIR

Adresse : 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 470 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances / SIREN 330 033 127 RCS Brest. Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 9).

## 1. NOM COMMERCIAL DU CONTRAT

Le contrat **PUISSANCE AVENIR** n° 2222 est un contrat individuel d'assurance sur la vie de type multisupport, régi par le Code des assurances et relevant des branches 20 (Vie-Décès) et 22 (toutes opérations comportant des engagements dont l'exécution dépend de la durée de vie humaine et liées à des fonds d'investissement).

## 2. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

La souscription à ce contrat est réservée aux personnes physiques ayant leur résidence principale en France.

En souscrivant au contrat d'assurance-vie individuel **PUISSANCE AVENIR**, le souscripteur valorise un capital ou se constitue un complément de retraite à partir des différents supports d'investissement mentionnés dans la Présentation des supports d'investissement de la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information, document par ailleurs disponible sur le site [www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com).

### a. Définition contractuelle des garanties offertes

- ◆ Le contrat **PUISSANCE AVENIR** offre :
  - En cas de vie du souscripteur au terme du contrat : paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère ;
  - En cas de décès du souscripteur : paiement d'un capital au(x) bénéficiaire(s) désigné(s).
- ◆ Le contrat bénéficie également de garanties optionnelles en cas de décès :
  - une garantie complémentaire optionnelle en cas de décès ;
  - une garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel.

Pour les droits exprimés en euros, le contrat comporte une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais sur versement(s), de frais liés à la garantie complémentaire en cas de décès et de frais des options majorant les frais annuels de gestion.

**Pour les droits exprimés en unités de compte, les montants investis ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

### ◆ Conditions d'application des garanties optionnelles en cas de décès

Ces garanties décès sont optionnelles et ne peuvent être choisies qu'à la souscription.

Elles s'appliquent aux souscripteurs âgés de 12 ans et plus et de moins de 70 ans à la date de leur souscription au contrat, à l'issue d'un délai de carence d'un an.

Elles prennent effet à l'issue de la première année.

Aucune formalité médicale n'est exigée.

### ◆ Objet des garanties optionnelles en cas de décès

#### • Garantie complémentaire en cas de décès

Le souscripteur peut bénéficier d'une garantie qui assure, en cas de décès, le remboursement du capital sous risque au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) du contrat.

Le capital sous risque correspond à la moins-value du contrat, c'est-à-dire la différence positive entre le cumul des versements nets de frais, diminuée des éventuels rachats, des avances non remboursées et des intérêts y afférents, et la valeur de rachat déterminée conformément au point **3b** au jour de la réception de l'acte de décès par SURAVENIR.

#### • Garantie complémentaire en cas de décès accidentel

Le souscripteur peut bénéficier d'une garantie qui assure, en cas de décès accidentel, le versement d'un capital décès égal à la valeur de rachat du contrat au jour de la réception de l'acte de décès par SURAVENIR au(x) bénéficiaire(s).

Par accident, il faut entendre toute atteinte corporelle, résultant uniquement et directement de l'action prévisible, violente et soudaine d'une cause extérieure fortuite et indépendante de la volonté du souscripteur ou du bénéficiaire. Pour ouvrir droit au paiement du capital décès accidentel, le décès doit survenir dans le délai d'un an suivant l'accident et être la conséquence directe de ce dernier. Ne sont pas considérées comme accident, les maladies cardiaques et/ou vasculaires (par exemple : accident cardiaque, accident vasculaire cérébral, accident ischémique transitoire, etc).

La preuve du caractère accidentel du décès est à la charge du (des) bénéficiaire(s) désigné(s). Il(s) devra (devront) notamment transmettre à SURAVENIR, un certificat médical précisant la nature accidentelle du décès du souscripteur, une copie du procès-verbal de gendarmerie ou du constat de police, établi à l'occasion de l'accident.

## ◆ Limitations des garanties optionnelles en cas de décès

### • Garantie complémentaire en cas de décès

La garantie accordée correspondant au montant des capitaux sous risque ne peut dépasser 100 000 € au titre du contrat **PUISSANCE AVENIR** souscrit par le souscripteur.

### • Garantie complémentaire en cas de décès accidentel

La garantie accordée est plafonnée à 500 000 € au titre du contrat **PUISSANCE AVENIR** souscrit par le souscripteur.

## ◆ Exclusions relatives aux garanties optionnelles en cas de décès

Les garanties ne s'appliquent pas au décès consécutif à :

- un suicide ou une tentative de suicide dans la première année de souscription ;
- l'usage de stupéfiants ou assimilés non prescrits médicalement ;
- un fait intentionnel de l'assuré ou du bénéficiaire ;
- un accident consécutif à un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à celui fixé par la législation en vigueur à la date de survenance de l'accident ;
- des activités répréhensibles par la loi ;
- l'usage d'un engin aérien, à l'exception d'une ligne commerciale régulière (accidents d'aviation si l'appareil n'est pas muni d'un certificat valable de navigabilité et/ou est piloté par une personne non titulaire d'un brevet pour l'appareil utilisé et/ou est détenteur d'une licence périmée, participation à des vols d'essai) ;
- la pratique de sports aériens (notamment : parachutisme, ULM, deltaplane, parapente, saut à l'élastique, acrobaties, etc.) ;
- la pratique de sports à risque (notamment : ascensions et escalade en haute montagne, sports de combat, skeleton, bobsleigh, plongée sous-marine, spéléologie, etc.) ;
- une compétition avec utilisation d'un engin à moteur, un pari, un défi ou toute tentative de record ;
- une guerre civile ou étrangère déclarée ou non, une émeute, une rixe, une insurrection, des mouvements populaires ;
- des complots, grèves, attentats ou actes de terrorismes en cas de participation active de l'assuré ;
- un accident ou un événement nucléaire.

## ◆ Fin des garanties optionnelles en cas de décès

Les garanties cessent de produire leurs effets en cas de rachat total de la souscription, de conversion en rente ou de renonciation dans le délai de 30 jours décrit à l'article 2d, au 75<sup>ème</sup> anniversaire du souscripteur.

Le versement du capital au(x) bénéficiaire(s) met fin aux garanties.

Les garanties peuvent être résiliées à tout moment sur demande écrite du souscripteur, et prennent alors fin à la date de réception de la demande par SURAVENIR. Elles peuvent également être résiliées par SURAVENIR en cas de non règlement par le souscripteur du coût de ces garanties. Les prélèvements déjà effectués à ce titre restent acquis à SURAVENIR.

## b. Durée du contrat

Après réception du bulletin de souscription dûment signé, ainsi que de l'ensemble des pièces nécessaires à la souscription, le contrat et les garanties prennent effet à la date mentionnée sur les conditions particulières émises par SURAVENIR, sous réserve de l'encaissement effectif du premier versement du souscripteur par SURAVENIR. Le souscripteur fixe lui-même sur le bulletin de souscription la durée du contrat **PUISSANCE AVENIR** qui peut

être viagère ou fixe :

- durée viagère : la souscription prendra fin en cas de décès ou, par anticipation, en cas de rachat total ;
- durée fixe : la souscription prendra fin à la date d'échéance prévue (minimum 8 ans, maximum 85 ans moins l'âge du souscripteur), en cas de rachat total ou en cas de décès.

## c. Modalités de versement des primes

• Versement initial : à la souscription, le souscripteur réalise un premier versement de 100 € minimum (1 000 € en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7)), qu'il peut compléter à tout moment par des versements libres ou programmés.

• Versements libres : pour un montant minimum de 100 €, seuls ou en complément de ses versements programmés.

*Chaque support d'investissement choisi doit être alimenté à hauteur de 25 € minimum, sauf en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7).*

• Versements programmés : le souscripteur a la possibilité de programmer des versements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels (prévoir un minimum de 25 €/mois, 50 €/trimestre/semestre/an). Les versements programmés doivent être répartis avec un minimum de 25 € par support *sauf en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7).*

Le souscripteur peut choisir l'ajustement automatique de ses versements programmés : il s'agit de faire évoluer automatiquement et annuellement leur montant, selon un indice qui lui sera communiqué chaque année (ajustement annuel des versements) dans son relevé d'information annuel. L'évolution sera appliquée au prorata de la répartition des supports de son versement programmé.

Le souscripteur peut, à tout moment, les augmenter ou les diminuer, les interrompre, puis les reprendre. En cas de suspension des versements programmés, le contrat se poursuit et le souscripteur peut continuer à effectuer des versements libres.

Le premier versement programmé sera réalisé à l'issue de la période de renonciation. Lorsque deux versements programmés successifs n'ont pas été réalisés (notamment en cas de refus de l'établissement bancaire pour des raisons techniques, financières...), SURAVENIR se réserve le droit de suspendre l'appel des versements programmés.

Chaque versement net de frais, libre ou programmé, est investi sur les supports d'investissement que le souscripteur a sélectionnés, sauf en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7). À défaut de précision de la part du souscripteur, SURAVENIR appliquera la répartition effectuée lors du dernier versement. Le versement net de frais affecté à un support d'investissement est divisé par la valeur liquidative de ce support pour obtenir le nombre de parts qui est attribué au souscripteur. Ce nombre est arrondi au dix-millième le plus proche.

**Les versements sont exclusivement libellés en euros.**

## d. Délai et modalités de renonciation au contrat

Le souscripteur peut renoncer au présent contrat pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle il est informé de la conclusion du contrat **PUISSANCE AVENIR**, matérialisée par la réception des conditions particulières. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception, envoyée à l'adresse suivante : SURAVENIR Service Gestion Vie - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 BREST Cedex 9.

Elle peut être faite selon le modèle de lettre ci-dessous :

*" Je soussigné(e) (nom, prénom et adresse du souscripteur) déclare renoncer à la souscription au contrat **PUISSANCE AVENIR**, que j'ai signée le (\_\_\_\_) et vous prie de bien vouloir me rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Le motif de ma renonciation est le suivant : (\_\_\_\_). Je reconnais*

également être informé(e) que toutes les garanties, dont les garanties décès, cessent à la date de réception par SURAVENIR de la présente lettre de renonciation. " Date et signature.

Au-delà de ce délai, les sommes non restituées produisent de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis, à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal.

La faculté de renonciation s'exerce conformément à l'article L.132-5-1 du Code des assurances.

Le défaut de remise des documents et informations prévus à l'article L.132-5-2 du Code des assurances entraîne de plein droit la prorogation du délai de renonciation jusqu'au trentième jour calendaire révolu suivant la date de remise effective de ces documents dans la limite de huit ans à compter de la date à laquelle le souscripteur est informé que le contrat est conclu.

L'exercice de la faculté de renonciation met fin à toutes les garanties de la souscription, dont les garanties optionnelles en cas de décès.

## e. Formalités à remplir en cas de sinistre

Le décès du souscripteur met fin à sa souscription au contrat **PUISSANCE Avenir**.

Le capital décès, correspondant à la valeur déterminée conformément au point 3 et, le cas échéant, le montant des garanties complémentaires optionnelles en cas de décès prévues au point 2, si elles trouvent à s'appliquer, est (sont) versé(s) au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) par le souscripteur, déduction faite des avances non remboursées et intérêts y afférents.

La valeur de ce capital est arrêtée à la date de connaissance du décès par SURAVENIR, matérialisée par la date d'enregistrement qui suit la réception de l'acte de décès ou de notoriété.

Conformément à l'article L.132-5 du Code des assurances, le capital décès est revalorisé dans les conditions suivantes :

- **Pour les engagements exprimés en euros :**  
de la date du décès de l'assuré jusqu'à la date de connaissance du décès par l'assureur, la revalorisation s'effectue selon les dispositions contractuelles prévues au point 3.
- **Pour les engagements exprimés en euros et en unités de compte :**  
à compter de la date de connaissance du décès par l'assureur et jusqu'à la date de réception de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement, la revalorisation s'effectue selon les modalités définies au 2 de l'article R 132-3-1 du Code des assurances.

Le capital décès est réglé dans un délai de 30 jours à compter de la réception par SURAVENIR de l'ensemble des pièces nécessaires, dont le bulletin de décès du souscripteur. La liste des pièces justificatives est disponible auprès de votre conseiller assurancevie.com.

Au-delà de ce délai, le capital non versé produit de plein droit intérêt au double du taux légal durant deux mois puis, à l'expiration de ce délai de deux mois, au triple du taux légal.

## f. Précisions complémentaires relatives à certaines catégories de contrats

### ◆ Frais et indemnités de rachat et autres frais prélevés par l'entreprise d'assurance

Les frais liés au contrat **PUISSANCE Avenir** et prélevés par SURAVENIR sont les suivants :

- « Frais à l'entrée et sur versements » : 0 % lors de la souscription et lors de chaque versement
- « Frais en cours de vie du contrat »
  - o frais annuels de gestion en cas de gestion libre :
    - 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros

- 0,60 % sur la part des droits exprimés en unités de compte

o frais annuels de gestion en cas de mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») :

- 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros
- 0,80 % sur la part des droits exprimés en unités de compte

o les frais annuels de gestion sont augmentés de 0,14 % en cas de sélection de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel.

Les frais annuels de gestion sont calculés quotidiennement sur la base de l'encours journalier, pour le(s) fonds en euros comme pour les unités de compte, et sont prélevés en nombre de parts d'unités de compte et/ou en euros :

- o pour le(s) fonds en euros, en une fois, lors de la revalorisation annuelle, ou en cours d'année, en cas de sortie totale (rachat, arbitrage, conversion en rente, décès).
- o pour les unités de compte, chaque mois, ou en cours de mois, en cas de sortie totale (rachat, arbitrage, conversion en rente, décès).

- « Frais de sortie »
  - o 3 % sur quittances d'arrérages
  - o option pour la remise de titres en cas de rachat total ou de décès : 1 % des fonds gérés réglés sous forme de titres
  - o frais de rachat partiel et rachat total : 0 %
  - o frais des rachats partiels programmés : 0 %
- « Autres frais »
  - o frais de changement de mode de gestion : 0 %
  - o frais prélevés en cas d'arbitrage généré dans le cadre de la gestion libre : 0 %
  - o frais prélevés en cas d'arbitrage généré dans le cadre du mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») : 0 %
  - o frais prélevés en cas d'arbitrage généré dans le cadre des options d'arbitrages programmés : 0 %
  - o frais prélevés lors des opérations effectuées sur les ETFs : 0,1 % des montants investis / désinvestis sur les ETFs
  - o cotisations mensuelles de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès : de 0,15 ‰ à 5,15 ‰ des capitaux sous risque en fonction de l'âge
  - o frais sur encours de rente : 0 %

### ◆ Énonciation des fonds en euros à capital garanti

Le contrat **PUISSANCE Avenir** propose un ou plusieurs fonds en euros à capital garanti, dont les caractéristiques sont précisées dans la Présentation des supports d'investissement du contrat, placée à la fin de la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles. Cette liste est également disponible sur le site [www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com) et sur simple demande auprès d'assurancevie.com.

SURAVENIR se réserve la possibilité de proposer à tout moment de nouveaux fonds en euros, de restreindre ou supprimer la possibilité d'investir sur un ou des fonds en euros existants, ou d'en fusionner.

Dans le cas où la possibilité d'investir sur un fonds en euros serait supprimée, les versements programmés mis en place sur ce fonds en euros seraient automatiquement transférés vers le fonds en euros SURAVENIR Rendement ou suspendus.

### ◆ Énonciation des unités de compte de référence

Les unités de compte de référence sont des unités de compte obligataires, en actions, diversifiées, immobilières (SCI, SCP, OPC)

ou SCPI), des produits structurés, des supports à fenêtre de commercialisation ou des unités de compte de toute nature, sélectionnées par SURAVENIR. La liste des unités de compte de référence se trouve dans la Présentation des supports d'investissement à la fin de la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles.

Cette liste est également disponible sur le site [www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com) et sur simple demande auprès d'assurancevie.com.

**Les unités de compte sont des placements à long terme dont les valeurs liquidatives peuvent enregistrer à un instant donné des variations, parfois importantes, à la hausse ou à la baisse.**

Par ailleurs, SURAVENIR se réserve la possibilité à tout moment d'ajouter des nouveaux supports d'investissement, de restreindre ou supprimer la possibilité d'investir sur un ou des supports d'investissement existants.

Dans le cas où la possibilité d'investir sur un support d'investissement serait supprimée, les versements programmés mis en place sur ce support seraient automatiquement transférés vers son support de substitution, ou vers les fonds en euros Suravenir Rendement, ou suspendus.

En cas de disparition ou de déréférencement d'une unité de compte du contrat **PUISSANCE Avenir**, une autre unité de compte de même nature lui sera substituée et les encours seront automatiquement transférés vers son support de substitution, ou vers les fonds en euros Suravenir Rendement.

#### ◆ Caractéristiques principales des unités de compte

Pour chaque unité de compte éventuellement sélectionnée par le souscripteur lors de la souscription du contrat et lors des mouvements d'arbitrage et de versement, l'indication des caractéristiques principales est effectuée, conformément à l'article A.132-4 du Code des assurances, par la remise au souscripteur de l'un ou plusieurs des documents suivants, selon le support concerné, lors d'un premier investissement sur celui-ci : Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, prospectus du support, Informations Spécifiques, annexe complémentaire de présentation, note détaillée, disponible(s) sur le site [www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com).

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICl) ou la note détaillée sont par ailleurs disponibles sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site Internet de chacune des sociétés de gestion.

#### ◆ Frais pouvant être supportés par les unités de compte

Les frais spécifiques des supports d'investissement, pouvant être prélevés par les sociétés de gestion ou par SURAVENIR, sont détaillés selon le support concerné, dans l'un et/ou l'autre des documents suivants remis au souscripteur lors d'un premier investissement sur celui-ci : Document d'Information Clés pour l'Investisseur, prospectus du support, Informations Spécifiques, annexe complémentaire de présentation, note détaillée. Ils sont également disponibles sur le site [www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com) et sur simple demande auprès d'assurancevie.com.

#### ◆ Modalités de versement du produit des droits attachés à la détention d'une unité de compte

- pour les supports dits de capitalisation, lorsque des produits financiers sont dégagés, ceux-ci sont directement capitalisés dans la valeur de l'unité de compte ;
- pour les supports dits de distribution, lorsqu'ils distribuent des dividendes, ceux-ci sont réinvestis dans le support en unités de compte, ce qui se traduit par une augmentation du nombre d'unités de compte attribué au souscripteur ;
- pour les obligations et pour les supports de distribution appartenant à la catégorie des produits structurés (titres de créance, fonds à formule) et à la catégorie des SCPI, les coupons sont réinvestis dans les fonds en euros SURAVENIR Rendement.

### g. Informations sur les primes relatives aux garanties principales et complémentaires lorsque de telles informations s'avèrent appropriées

#### ◆ Prime relative à la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès

Chaque fin de mois SURAVENIR détermine le capital sous risque comme précisé au point 2a et calcule la prime à partir de l'âge du souscripteur et du tarif ci-contre.

Le cas échéant, la somme des primes mensuelles est prélevée en nombre de parts d'unité de compte et/ou en euros, au plus tard le 31 décembre de chaque année, ou, en cas de sortie totale (terme de la souscription, rachat total, conversion en rente, décès).

Prime par mois pour un capital sous risque de 1 000 €

ÂGE	PRIME	ÂGE	PRIME
Jusqu'à 30 ans	0,15 €	53	0,90 €
31	0,15 €	54	0,96 €
32	0,16 €	55	1,04 €
33	0,18 €	56	1,10 €
34	0,19 €	57	1,18 €
35	0,20 €	58	1,25 €
36	0,21 €	59	1,34 €
37	0,23 €	60	1,44 €
38	0,25 €	61	1,55 €
39	0,28 €	62	1,68 €
40	0,30 €	63	1,81 €
41	0,34 €	64	1,98 €
42	0,38 €	65	2,15 €
43	0,41 €	66	2,35 €
44	0,45 €	67	2,56 €
45	0,50 €	68	2,80 €
46	0,55 €	69	3,05 €
47	0,60 €	70	3,33 €
48	0,64 €	71	3,64 €
49	0,69 €	72	3,96 €
50	0,74 €	73	4,33 €
51	0,79 €	74	4,71 €
52	0,84 €	75	5,15 €

#### ◆ Prime relative à la garantie optionnelle complémentaire en cas de décès accidentel

Comme précisé au point 2f, le taux de frais annuels de gestion est augmenté de 0,14% en cas de sélection de cette garantie.

### h. Loi applicable et régime fiscal

#### Loi applicable

La loi française est applicable aux relations précontractuelles et contractuelles.

#### Indications générales relatives au régime fiscal

Le régime fiscal applicable est le régime fiscal français (sous réserve de l'application des conventions internationales).

Le régime fiscal indiqué ci-après est celui applicable à un contrat souscrit à compter de la date de la présente Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (sous réserve de modifications législatives ultérieures) :

#### En cas de décès du souscripteur :

- exonération totale du taux forfaitaire de 20 % ou de 31,25 % (article 990I du Code général des impôts (CGI)) et des droits de succession (article 757B du CGI) si le bénéficiaire est :

o le conjoint ou partenaire pacsé du défunt, ou

o membre de la fratrie (frère ou sœur célibataire, veuf, divorcé ou séparé de corps), sous une double condition :

- qu'il soit, au moment de l'ouverture de la succession, âgé de plus de 50 ans ou atteint d'une infirmité le mettant dans l'impossibilité de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence ;
- qu'il ait été constamment domicilié avec le défunt pendant les 5 années ayant précédé le décès.

• dans tous les autres cas, application des dispositions suivantes :

VERSEMENTS RÉALISÉS PAR LE SOUSCRIPTEUR AVANT 70 ANS	VERSEMENTS RÉALISÉS PAR LE SOUSCRIPTEUR APRÈS 70 ANS
Exonération des capitaux décès dans la limite de 152 500 € par bénéficiaire (tous contrats confondus*). Au-delà, le taux forfaitaire de 20 % est applicable à la fraction de la part nette taxable de chaque bénéficiaire inférieure ou égale à 700 000 € (Art. 990 I du CGI). La fraction de la part nette taxable revenant à chaque bénéficiaire et excédant cette limite est imposée à un taux de 31,25 %.	Application des droits de succession sur les primes versées, après abattement de 30 500 € réparti entre les bénéficiaires au prorata de leurs parts (tous contrats confondus*) (Art. 757 B du CGI).

\* Souscrits auprès d'une ou plusieurs société(s) d'assurance

**En cas de rachat partiel, rachats partiels programmés ou rachat total**, les modalités d'imposition des plus-values dépendent de la durée du contrat au moment de l'opération de rachat et du montant des primes versées sur l'ensemble des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation détenus par le bénéficiaire du rachat :

DURÉE DU CONTRAT AU MOMENT DU RACHAT	TAUX DU PRÉLÈVEMENT FORFAITAIRE UNIQUE (PFU)	PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
Entre 0 et 8 ans	12,8 %	17,2 %
Après 8 ans * En deçà d'un seuil de 150 000 € de primes versées **	7,5 %	17,2 %
Après 8 ans * A compter d'un seuil de 150 000 € de primes versées **	12,8 %	17,2 %

\* Après 8 ans :

- Taxation des produits au taux de 7,5% et 12,8% au prorata des primes inférieures et supérieures à 150 000 €
- Après abattement annuel de 4 600 € pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés et 9 200 € pour les contribuables soumis à imposition commune.

\*\* Le seuil de 150 000 € s'apprécie en termes de primes versées (diminué le cas échéant de la part de capital comprise dans d'éventuels précédents rachats), au 31/12 de l'année précédant le rachat, tous contrats confondus (contrat de capitalisation + contrat d'assurance vie) détenus par un même titulaire.

#### Modalités d'imposition des rachats :

L'assureur effectuera automatiquement un Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) :

- de 12,8 % avant 8 ans
- de 7,5% après 8 ans

Lors de la déclaration de revenus du contribuable, correspondant à l'année du(des) rachat(s), une régularisation pourra être réalisée

par l'administration fiscale, selon le montant des primes versées et la durée du contrat.

A l'occasion de cette déclaration, par dérogation au principe d'application du PFU, le contribuable pourra opter de manière expresse et irrévocable pour l'intégration des produits issus du(des) rachats dans l'assiette de ses revenus soumis à l'Impôt sur le Revenu. (A noter : cette option est globale et concernera, le cas échéant, l'ensemble des revenus soumis au PFU de l'article 200 A du CGI).

**N.B. :** Les personnes physiques dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année précédant le rachat est inférieur à 25 000 € pour les personnes seules, ou 50 000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune, pourront demander à l'assureur à être dispensées de PFU au plus tard lors de la demande de rachat.

## 3. RENDEMENT MINIMUM GARANTI ET PARTICIPATION

### a. Taux d'intérêt garanti et durée de cette garantie

Durant toute la vie du contrat, pour la part des versements investis sur chaque fonds en euros, le contrat comporte une garantie en capital égale aux sommes versées, nettes de frais sur versement(s) et de frais liés à la garantie complémentaire en cas de décès.

En cas de sortie partielle d'un fonds en euros en cours d'année, le montant correspondant à la sortie partielle sera revalorisé au moment du versement de la participation aux bénéfices au début de l'année suivante, sur la base du taux annuel servi, affecté à la revalorisation des contrats, au prorata temporis de la durée écoulée entre le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de la sortie partielle et la date de la sortie partielle.

En cas de sortie totale d'un fonds en euros (rachat, arbitrage, conversion en rente, décès) avant l'attribution de la participation aux bénéfices annuelle, la revalorisation s'effectue sur la base d'un taux fixé annuellement par SURAVENIR, au prorata de la durée écoulée depuis la dernière date de répartition des bénéfices jusqu'à la date d'effet de la sortie totale.

En cas de sortie totale d'un fonds en euros avant la première attribution de la participation aux bénéfices affectée à la revalorisation des contrats **PUISSANCE Avenir**, le capital versé sera égal au montant du capital net investi.

### b. Indications des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de rachat

Indications des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de rachat ; dans le cas où celles-ci ne peuvent être établies exactement au moment de la souscription, indication du mécanisme de calcul ainsi que des valeurs minimales.

#### ◆ Garanties de fidélité

Sans objet

#### ◆ Valeurs de réduction

Sans objet

#### ◆ Valeurs de rachat

La valeur de rachat de la souscription est égale à la somme des valeurs de rachat de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat, de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, **il n'existe pas de valeurs de rachat minimales exprimées en euros de la totalité du contrat du souscripteur**. Les valeurs de rachat indiquées ci-après sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou rachats partiels ultérieurs.

• Support(s) en euros

Pour un versement réalisé sur un fonds en euros, la valeur de rachat est égale au montant revalorisé conformément au point 3.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en euros d'un investissement net de frais de 1 000 € (soit un versement brut de 1 000 € supportant 0 % de frais d'entrée). Ces valeurs, qui tiennent compte des Frais Annuels de Gestion (FAG), ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.

AU TERME DE L'ANNÉE	CUMUL DES PRIMES BRUTES	CUMUL DES PRIMES NETTES	VALEURS MINIMALES GARANTIES SANS OPTION MAJORANT LES FAG (TAUX DE FAG DE 0,60 %)	VALEURS MINIMALES GARANTIES AVEC SOUSCRIPTION DE LA GARANTIE COMPLÉMENTAIRE OPTIONNELLE EN CAS DE DÉCÈS ACCIDENTEL (TAUX DE FAG DE 0,74 %)
1	1 000 €	1 000 €	1 000 €	998,60 €
2	1 000 €	1 000 €	1 000 €	997,20 €
3	1 000 €	1 000 €	1 000 €	995,81 €
4	1 000 €	1 000 €	1 000 €	994,41 €
5	1 000 €	1 000 €	1 000 €	993,02 €
6	1 000 €	1 000 €	1 000 €	991,63 €
7	1 000 €	1 000 €	1 000 €	990,24 €
8	1 000 €	1 000 €	1 000 €	988,85 €

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux.

En cas de choix de la garantie complémentaire en cas de décès, le(s) fonds en euros du contrat ne comporte(nt) pas de valeur de rachat minimale garantie.

• Supports en unités de compte

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts en début d'année :

- Sans mise en place du mandat d'arbitrage et sans choix de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel :

$$100 \times (1 - 0,60 \%) = 99,4000 \text{ UC}$$

- Avec mise en place du mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») et avec choix de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel :

$$100 \times (1 - 0,94 \%) = 99,0600 \text{ UC}$$

La valeur de rachat de l'unité de compte (UC) en euros au terme de la première année est donc de 99,4000 x valeur liquidative de l'UC au 31 décembre sans mise en place du mandat d'arbitrage et sans choix de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel ou de 99,0600 x valeur liquidative de l'UC au 31 décembre avec mise en place du mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») et avec choix de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en nombre de parts d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts correspondant à une somme nette théorique versée de 1 000 € (soit 1 000 € bruts). Ces valeurs de

rachat tiennent compte des Frais Annuels de Gestion (FAG). Valeur liquidative de départ : 10 €.

AU TERME DE L'ANNÉE	CUMUL DES PRIMES BRUTES	CUMUL DES PRIMES NETTES	NOMBRE D'UNITÉS DE COMPTE MINIMAL GARANTI SANS OPTION MAJORANT LES FAG (TAUX DE FAG DE 0,60 %)	NOMBRE D'UNITÉS DE COMPTE MINIMAL GARANTI AVEC SOUSCRIPTION DU MANDAT D'ARBITRAGE (« GESTION PILOTÉE ») ET DE LA GARANTIE OPTIONNELLE DÉCÈS ACCIDENTEL (TAUX DE FAG DE 0,94 %)
1	1 000 €	1 000 €	99,4000	99,0600
2	1 000 €	1 000 €	98,8036	98,1288
3	1 000 €	1 000 €	98,2108	97,2064
4	1 000 €	1 000 €	97,6215	96,2927
5	1 000 €	1 000 €	97,0358	95,3875
6	1 000 €	1 000 €	96,4536	94,4909
7	1 000 €	1 000 €	95,8749	93,6027
8	1 000 €	1 000 €	95,2997	92,7228

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de la souscription.

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

◆ Simulation des valeurs de rachat

La valeur de rachat du contrat du souscripteur dépend de l'évolution de la valeur des unités de compte ainsi que, le cas échéant, de la facturation de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès et de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel.

Conformément à l'article A.132-4-1 du Code des assurances, et puisque l'existence de prélèvements liés à la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès ne permet pas de déterminer à l'avance les valeurs de rachat du contrat du souscripteur en un nombre générique d'unités de compte et/ou en euros, le souscripteur trouvera ci-après trois exemples, lui permettant de comprendre l'impact de cette option.

Hypothèses :

- Versement brut de 2 000 € réparti de la manière suivante : 50 % sur un fonds en euros et 50 % sur un seul support en unités de compte
- Valeur liquidative initiale de l'unité de compte : 10 €
- Souscripteur âgé de 40 ans à la souscription
- Frais annuels de gestion : 0,60 % sur le(s) fonds en euros et 0,60 % sur les UC
- Frais sur versement : 0 %
- Garantie complémentaire optionnelle en cas de décès intégrée aux exemples
- Garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel non souscrite
- Mandat d'arbitrage non souscrit

Les valeurs de rachat présentées ci-après ne tiennent pas compte des prélèvements sociaux et fiscaux.

### Exemple n°1

Variation à la hausse de 50 % de la valeur des unités de compte, régulière sur les 8 ans de projection

	CUMUL DES PRIMES NETTES DEPUIS L'ORIGINE	VALEUR DE RACHAT DE LA PART INVESTIE EN EUROS <sup>(1)</sup>	NOMBRE D'UC À PARTIR D'UN NOMBRE GÉNÉRIQUE DE 100 UC À L'ORIGINE <sup>(2) (4)</sup>	VALEUR LIQUIDATIVE DE L'UC EN FIN D'ANNÉE	VALEUR DE RACHAT DE LA PART INVESTIE EN UC <sup>(5)</sup>	VALEUR DE RACHAT TOTALE
Fin Année 1	2 000 €	1 000 €	99,4000	10,520 €	1 045,68 €	2 045,68 €
Fin Année 2	2 000 €	1 000 €	98,8036	11,067 €	1 093,44 €	2 093,44 €
Fin Année 3	2 000 €	1 000 €	98,2108	11,642 €	1 143,39 €	2 143,39 €
Fin Année 4	2 000 €	1 000 €	97,6215	12,247 €	1 195,61 €	2 195,61 €
Fin Année 5	2 000 €	1 000 €	97,0358	12,884 €	1 250,23 €	2 250,23 €
Fin Année 6	2 000 €	1 000 €	96,4536	13,554 €	1 307,33 €	2 307,33 €
Fin Année 7	2 000 €	1 000 €	95,8749	14,259 €	1 367,05 €	2 367,05 €
Fin Année 8	2 000 €	1 000 €	95,2997	15,000 €	1 429,50 €	2 429,50 €

### Exemple n°2

Stagnation de la valeur des UC, régulière sur les 8 ans de projection

	CUMUL DES PRIMES NETTES DEPUIS L'ORIGINE	VALEUR DE RACHAT DE LA PART INVESTIE EN EUROS <sup>(1)</sup>	NOMBRE D'UC À PARTIR D'UN NOMBRE GÉNÉRIQUE DE 100 UC À L'ORIGINE <sup>(2) (4)</sup>	VALEUR LIQUIDATIVE DE L'UC EN FIN D'ANNÉE	VALEUR DE RACHAT DE LA PART INVESTIE EN UC <sup>(5)</sup>	VALEUR DE RACHAT TOTALE
Fin Année 1	2 000 €	1 000 €	99,4000	10,000 €	994,00 €	1 994,00 €
Fin Année 2	2 000 €	1 000 €	98,8036	10,000 €	988,04 €	1 988,04 €
Fin Année 3	2 000 €	1 000 €	98,2108	10,000 €	982,11 €	1 982,11 €
Fin Année 4	2 000 €	1 000 €	97,6215	10,000 €	976,22 €	1 976,22 €
Fin Année 5	2 000 €	1 000 €	97,0358	10,000 €	970,36 €	1 970,36 €
Fin Année 6	2 000 €	1 000 €	96,4536	10,000 €	964,54 €	1 964,54 €
Fin Année 7	2 000 €	1 000 €	95,8749	10,000 €	958,75 €	1 958,75 €
Fin Année 8	2 000 €	1 000 €	95,2997	10,000 €	953,00 €	1 953,00 €

### Exemple n°3

Variation à la baisse de 50 % de la valeur des unités de compte, régulière sur les 8 ans de projection

	CUMUL DES PRIMES NETTES DEPUIS L'ORIGINE	VALEUR DE RACHAT DE LA PART INVESTIE EN EUROS <sup>(1) (3)</sup>	NOMBRE D'UC À PARTIR D'UN NOMBRE GÉNÉRIQUE DE 100 UC À L'ORIGINE <sup>(3) (4)</sup>	VALEUR LIQUIDATIVE DE L'UC EN FIN D'ANNÉE	VALEUR DE RACHAT DE LA PART INVESTIE EN UC <sup>(5)</sup>	VALEUR DE RACHAT TOTALE
Fin Année 1	2 000 €	999,91 €	99,3915	9,170 €	911,42 €	1 911,34 €
Fin Année 2	2 000 €	999,72 €	98,7673	8,409 €	830,53 €	1 830,25 €
Fin Année 3	2 000 €	999,46 €	98,1221	7,711 €	756,62 €	1 756,09 €
Fin Année 4	2 000 €	999,15 €	97,4507	7,071 €	689,08 €	1 688,23 €
Fin Année 5	2 000 €	998,78 €	96,7475	6,484 €	627,33 €	1 626,11 €
Fin Année 6	2 000 €	998,30 €	96,0030	5,946 €	570,84 €	1 569,13 €
Fin Année 7	2 000 €	997,73 €	95,2101	5,453 €	519,14 €	1 516,87 €
Fin Année 8	2 000 €	997,08 €	94,3619	5,000 €	471,81 €	1 468,89 €

(1) Il n'est pas tenu compte de la participation aux bénéfices versée chaque année.

(2) La garantie complémentaire optionnelle en cas de décès (cf. point 2) n'a pas d'impact sur le nombre d'unités de compte en l'absence de capital sous risque, car il n'y a pas de moins-value sur les unités de compte.

(3) Y compris coût de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès (cf. point 2) prélevé sur les capitaux sous risque.

(4) Ce nombre d'unités de compte est calculé après prélèvement des frais annuels de gestion, sans tenir compte des prélèvements fiscaux et sociaux. Ce nombre d'unités de compte est garanti si la même répartition entre unités de compte que celle choisie lors de la souscription est conservée pendant 8 ans.

(5) La valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unités de compte.

### c. Modalités de calcul et d'attribution de la participation aux bénéfices

Chaque année, SURAVENIR établit le compte de résultat de chaque fonds en euros du contrat comme suit :

#### Au crédit :

- les versements de l'exercice, nets de frais ;
- les provisions mathématiques du fonds en euros du contrat au 1<sup>er</sup> janvier ;
- les arbitrages entrants, nets de frais ;
- 90 % des reprises sur les autres provisions techniques (réserve de capitalisation, provision de gestion, provision pour aléas financiers...) hors provision pour participation aux bénéfices ;
- 90 % de la quote-part du contrat dans les produits financiers nets de charges directes issus des placements de toute nature (coupons, dividendes, intérêts, loyers, plus et moins-values réalisées...) de l'actif auquel est adossé ce fonds en euros.

#### Au débit :

- les provisions mathématiques du fonds en euros du contrat au 31 décembre avant affectation de la revalorisation ;
- les prestations versées durant l'exercice (capitaux décès, rachats, conversion en rente...) ;
- les arbitrages sortants ;
- les frais annuels de gestion calculés au taux maximum de 0,60 % ;
- 90 % des dotations aux autres provisions techniques (réserve de capitalisation, provision de gestion, provision pour aléas financiers...) hors provision pour participation aux bénéfices ;
- le solde débiteur éventuel de l'exercice précédent ;
- les charges financières et administratives de toute nature liées aux placements et non directement imputées aux produits financiers ;
- les charges fiscales et prélèvements obligatoires liés aux primes et aux placements.

L'intégralité de ce solde, s'il est positif, est affectée à la provision pour participation aux bénéfices commune aux contrats dont les engagements sont adossés au même actif.

Le Directoire de SURAVENIR décide, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, de la participation aux bénéfices affectée à la revalorisation des contrats **PUISSANCE AVENIR**.

Les capitaux investis dans le fonds en euros sont gérés distinctement des placements correspondant aux fonds propres de SURAVENIR.

## 4. PROCÉDURE D'EXAMEN DES LITIGES

Pour toute réclamation relative à sa souscription, le souscripteur doit consulter dans un premier temps Assurancevie.com.

Dans un deuxième temps, si la réponse ne le satisfait pas, il peut adresser ses réclamations au siège social de Suravenir - Service Conseil-Réclamations - 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

Si le désaccord persiste après la réponse définitive donnée par Suravenir, le souscripteur pourra demander l'avis du Médiateur de l'Assurance en saisissant directement sa demande sur [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org) ou par courrier postal adressé à : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 9.

Par ailleurs, le souscripteur peut aussi accéder à la plateforme européenne de Résolution en Ligne des Litiges à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Assurancevie.com et Suravenir sont soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9).

## 5. SOLVABILITÉ ET SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSUREUR

Le souscripteur peut accéder au rapport sur la solvabilité et la situation financière de SURAVENIR prévu à l'article L.355-1 du Code des assurances.

## 6. DATES DE VALEUR

### a. Dates de valeur retenues lors d'une opération

#### Fonds en euros :

La valorisation des fonds en euros est quotidienne.

Chaque investissement sur les fonds en euros commence à produire des intérêts et chaque désinvestissement cesse de produire des intérêts à compter de la date d'effet de l'opération, après valorisation effective de toutes les opérations en cours.

#### Unité(s) de compte :

La vente et l'achat des parts d'unité(s) de compte s'effectuent sur la base de la valeur liquidative de l'unité de compte à la date d'effet de l'opération, après valorisation effective de toutes les opérations en cours.

### b. Dates d'effet des opérations

#### Versement initial :

##### En ligne :

Le versement initial prend effet au plus tard le 2<sup>ème</sup> jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

##### Par courrier :

Le versement initial prend effet au plus tard le 3<sup>ème</sup> jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

#### Versements libres :

##### En ligne :

Les versements prennent effet au plus tard le 2<sup>ème</sup> jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

##### Par courrier :

Les versements prennent effet au plus tard le 3<sup>ème</sup> jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

#### Arbitrages :

##### En ligne :

Les arbitrages effectués les jours ouvrés avant 20 heures et le samedi avant 19 heures prennent effet le 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

##### Toute autre demande d'arbitrages :

Les arbitrages prennent effet au plus tard le 2<sup>ème</sup> jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR,

sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

#### Rachats :

Les rachats prennent effet **au plus tard le 3<sup>ème</sup> jour ouvré** suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

### c. Cas particuliers relatifs aux unités de compte

Dans les cas suivants, les opérations ne s'effectuent pas sur la base de la valeur liquidative de l'unité de compte à la date d'effet de l'opération :

- Si la valorisation de l'unité de compte n'est pas quotidienne, les opérations s'effectuent sur la base de la 1<sup>ère</sup> valorisation de l'unité de compte suivant la date d'effet ;
- Si l'unité de compte intègre un préavis, les opérations s'effectuent sur la base de la valorisation après application du délai de préavis déterminé par la société de gestion. Le souscripteur a la possibilité de prendre connaissance des unités de compte concernées et des modalités de leur valorisation via les Prospectus de chaque support ;
- Si l'unité de compte est étrangère, et que la date d'effet de l'opération coïncide avec un jour férié du pays étranger auquel l'unité de compte est rattachée, les opérations s'effectuent sur la base de la 1<sup>ère</sup> valorisation de l'unité de compte suivant la date d'effet.

Ces cas particuliers sont détaillés dans les prospectus des supports concernés.

Les unités de compte immobilières (SCI, SCP, SCPI ou OPCI), produits structurés, supports à fenêtre de commercialisation ou certificats peuvent présenter des caractéristiques spécifiques liées aux conditions d'investissement ou à la valorisation. Ces caractéristiques sont précisées dans les annexes complémentaires de présentation de ces supports.

Pour la valorisation des supports ETFs, SURAVENIR utilisera un cours quotidien unique correspondant au cours de clôture.

Pour la valorisation des Certificats, SURAVENIR utilisera un cours quotidien unique correspondant au cours de 17h00.

## 7. GESTION DU CONTRAT

Le souscripteur a le choix entre deux modes de gestion de la répartition des supports d'investissement de son contrat : gestion libre ou mandat d'arbitrage (« gestion pilotée »).

Au terme du délai de renonciation prévu au point 2d, lorsque les opérations sont compatibles avec le mode de gestion et les options choisies, le souscripteur peut effectuer les opérations décrites dans ce point 7.

En cours de vie du contrat, le souscripteur a la possibilité de changer de mode de gestion, modifier ou d'annuler une option.

Le déclenchement et la prise en compte des différentes opérations (hors versements programmés) peuvent être différés jusqu'à la valorisation définitive de celles déjà en cours.

### a. Mode de gestion

#### ◆ Gestion libre

#### Arbitrage

Le souscripteur peut modifier la répartition de son capital pour un montant minimum de 25 €, sous réserve qu'un autre mouvement ne soit pas en attente de valorisation. Le solde minimum devant rester sur chaque support d'investissement arbitré est de 25 € excepté en cas de désinvestissement total du support.

Afin de préserver l'intérêt des souscripteurs, les arbitrages en sortie du (des) fonds en euros ou des unités de compte immobilières peuvent, exceptionnellement, être différés pendant une durée maximale de 6 mois.

### Options d'arbitrages programmés

Sont dites options d'arbitrages programmés les 5 options suivantes :

- Rééquilibrage automatique
- Investissement progressif
- Sécurisation des plus-values
- Stop-loss relatif
- Dynamisation des plus-values

Les options sécurisation des plus-values et stop-loss relatif peuvent être combinées.

Toute autre combinaison d'options est impossible.

Ces options sont possibles exclusivement si le contrat n'est pas nanti.

Les options peuvent être positionnées sur le contrat à la souscription ou en cours de vie du contrat. Si le souscripteur opte pour la mise en place d'une option d'arbitrages programmés en cours de vie du contrat, la mise en œuvre de l'option sera effective au 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant le traitement de la demande.

Les arbitrages programmés seront par ailleurs automatiquement suspendus si le souscripteur demande la conversion en rente, un rachat total ou si la souscription arrive à son terme. La prorogation du contrat au terme entraîne la prorogation des options d'arbitrages programmés.

Au déclenchement de l'option d'arbitrages programmés choisie par le souscripteur, tout ou partie du capital présent sur le(s) support(s) de départ est transféré vers le(s) support(s) d'arrivée sélectionné(s) par le souscripteur, selon les modalités décrites ci-après.

Les supports d'investissement éligibles aux différentes options sont précisés dans la Présentation des supports d'investissement placée à la fin des Conditions Contractuelles, par ailleurs disponible sur le site [www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com) et sur simple demande auprès de votre conseiller Assurancevie.com.

Seuls les arbitrages d'un montant minimum de 25 € seront déclenchés.

#### Rééquilibrage automatique

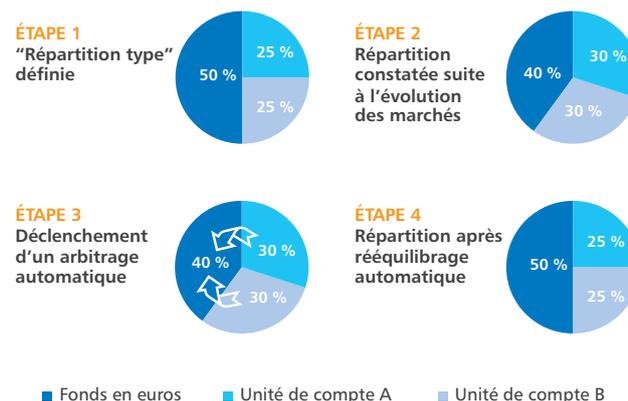
La répartition du contrat évolue selon les fluctuations du marché.

L'option de rééquilibrage automatique permet au souscripteur de définir une « répartition type » de tout ou partie des supports d'investissement de son contrat et, à périodes fixes, d'arbitrer automatiquement, entre eux, les supports sélectionnés dans le cadre de l'option afin de maintenir cette « répartition type ». Les supports présents sur le contrat mais non sélectionnés dans le cadre de l'option ne seront pas affectés par les arbitrages de rééquilibrage automatique.

Afin de respecter une « répartition type » définie par le souscripteur entre les supports d'investissement (2 minimum), l'option permet d'arbitrer automatiquement à périodes fixes (mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle).

Chaque arbitrage de rééquilibrage automatique est réalisé le 20 du mois de chaque fin de période.

Exemple :



Si le souscripteur opte pour la mise en place de l'option en parallèle des versements programmés sur son contrat, la date des versements programmés doit être positionnée entre le 1<sup>er</sup> et le 10 du mois. Sinon, la date des versements programmés est à modifier.

En cas d'arbitrage ou de rachat partiel sur un contrat doté de l'option de rééquilibrage automatique, l'option sera automatiquement arrêtée pour permettre l'opération souhaitée. L'option de rééquilibrage automatique ne sera pas remise en place par défaut. Pour remettre en place l'option à l'issue de l'opération de rachat partiel ou d'arbitrage, le souscripteur devra compléter la demande de mise en place de l'option sur le bulletin de rééquilibrage automatique.

L'option de rééquilibrage automatique sera automatiquement suspendue dans les cas suivants :

- en cas de fermeture d'un support présent dans la "répartition type" entraînant un transfert des encours vers un fonds en euros
- en cas d'indisponibilité d'un fonds en euros, et si l'un d'eux est présent dans la répartition type du souscripteur

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de distribution d'un support, l'option de rééquilibrage automatique est susceptible de se déclencher automatiquement.

### Investissement progressif

Cette option permet au souscripteur d'orienter progressivement tout ou partie de son capital d'un ou deux support(s) de départ éligible(s) à cette option vers un(des) support(s) d'arrivée de son choix éligible(s) à cette option, en réalisant des arbitrages programmés mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels.

Le montant global à arbitrer depuis les supports de départ est de 500 € minimum. Celui-ci devra être disponible sur les supports de départ dès la mise en place de l'option.

Le souscripteur choisit le nombre d'arbitrages, consécutifs, leur périodicité (mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle) et le montant à investir progressivement. Le montant de chaque arbitrage résulte du montant du capital que le souscripteur souhaite investir progressivement et du nombre d'arbitrages.

Ne seront pas prises en compte par l'option, les sommes investies sur le(s) support(s) de départ après la mise en place de l'option.

Si le souscripteur a opté pour plusieurs supports d'arrivée, le montant arbitré sera réparti selon des proportions librement déterminées par le souscripteur et, par défaut, à parts égales.

### Sécurisation des plus-values

Cette option permet au souscripteur de sécuriser les plus-values en cas de hausse de la valeur du (des) support(s) de départ sélectionné(s).

Si le capital net investi sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option choisi(s) réalise une plus-value fixée par le souscripteur, la plus-value constatée est alors transférée sur un ou deux support(s) d'arrivée éligible(s) à cette option. La plus-value fixée doit être au minimum de 5 % du capital net investi.

Le capital net investi servant de référence prend en considération les mouvements intervenus sur les supports d'investissement (versements, arbitrages, rachats) depuis la mise en place de l'option sécurisation des plus-values. La plus-value s'entend de la différence entre le montant du capital géré sur le support concerné au jour de la constatation et le capital net investi sur ce même support depuis la mise en place de l'option.

La plus-value est calculée quotidiennement, à compter de la mise en place de l'option. L'ordre d'arbitrer sera donné le jour ouvré ou de cotation qui suit la valorisation ayant constaté la plus-value déclenchant le transfert.

Le seuil de déclenchement de l'arbitrage automatique est choisi support par support. Tout versement effectué sur un nouveau support d'investissement ne sera pas concerné par cette option.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de distribution d'un support, l'option sécurisation des plus-values est susceptible de se déclencher automatiquement.

### Stop-loss relatif

Cette option permet au souscripteur de limiter les pertes causées par une baisse de la valeur du (des) support(s) de départ sélectionné(s).

Après constatation d'une moins-value sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option choisi(s) par le souscripteur, la totalité du capital net investi sur ce(s) support(s) est alors transférée sur un ou deux support(s) d'arrivée éligible(s) à cette option. La moins-value fixée par le souscripteur doit être de minimum 5 %.

La moins-value s'entend de la différence entre le montant du capital géré sur le support concerné au jour de la constatation et la plus haute valeur atteinte par le capital net investi sur ce même support depuis la mise en place de l'option. Le capital net investi prend en considération les mouvements intervenus sur les supports d'investissement (versements, arbitrages, rachats) depuis la mise en place de l'option.

La moins-value est calculée quotidiennement, à compter de la mise en place de l'option. L'ordre d'arbitrer sera donné le jour ouvré qui suit la valorisation ayant constaté la moins-value déclenchant le transfert.

Le seuil de déclenchement de l'arbitrage automatique est choisi support par support. Une fois l'arbitrage réalisé pour un support, l'option est interrompue pour ce support. Les versements postérieurs à l'arbitrage ne seront pas concernés par l'option.

Si le désinvestissement de la totalité du capital investi sur un support choisi pour le stop-loss relatif intervient suite à une action du souscripteur sur le contrat (arbitrage, rachat partiel), l'option est maintenue.

Les versements postérieurs à cette action sur le support considéré seront concernés par l'option.

### Dynamisation des plus-values

Une fois que la plus-value de chaque fonds en euros correspondant à la revalorisation telle que définie au point 3 est attribuée au souscripteur, il peut l'arbitrer automatiquement vers les supports de son choix éligibles à cette option.

En cas de pluralité de supports d'arrivée éligibles en dynamisation, le capital arbitré sera réparti selon les proportions librement déterminées par le souscripteur et, par défaut, à parts égales.

La demande du souscripteur doit parvenir à SURAVENIR avant le 31 décembre pour pouvoir dynamiser les plus-values de l'année.

### ◆ Mandat d'arbitrage (« gestion pilotée »).

Sous réserve d'un encours minimum de 1 000 €, le souscripteur a la possibilité de donner mandat à SURAVENIR d'effectuer en son nom et pour son compte, sans avoir à le consulter au préalable et conformément au profil de gestion qu'il aura choisi parmi les profils de gestion proposés :

- la sélection des supports d'investissement référencés dans le contrat sur lesquels chaque versement, libre ou programmé, effectué sur son contrat sera investi ;
- la modification de la répartition entre les différents supports d'investissement, dénommée « arbitrage ».

Afin de réaliser dans les meilleures conditions son mandat, SURAVENIR peut recourir aux conseils de société(s) de gestion ou conseil en investissement (CIF).

Dès lors que le mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») est souscrit sur le contrat, le souscripteur s'interdit de procéder, de sa propre initiative, à la sélection et aux arbitrages entre les supports d'investissement du contrat. Les autres opérations attachées au contrat restent du ressort exclusif du souscripteur.

Les caractéristiques du mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») et ses modalités d'application sont détaillées dans le Règlement du Mandat d'Arbitrage (« gestion pilotée ») disponible sur le site [www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com) ou sur simple demande auprès de [www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com) et remis lors de la mise en place d'un mandat.

## b. Autres opérations

### ◆ Modification du mode de gestion

Le souscripteur a la possibilité de changer, sans frais, de mode de gestion de son contrat.

### ◆ Rachat partiel ou total

À l'issue du délai de renonciation, le souscripteur peut, sans frais, demander le rachat de tout ou partie du capital constitué, dans les conditions fiscales, légales et réglementaires en vigueur :

- **en cas de rachat partiel** : son montant devra être au moins égal à 100 €, la valeur restant sur le contrat devant demeurer elle-même supérieure à 100 € avec un minimum de 25 € par support d'investissement, excepté en cas de désinvestissement total du support ou en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7). Le rachat partiel sera automatiquement effectué au prorata de la valeur des parts de chaque support d'investissement détenu dans les cas suivants :
  - à défaut de précision de la part du souscripteur concernant le(s) support(s) d'investissement ;
  - si le souscripteur a choisi le mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7).
- **en cas de rachat total** : son montant correspond à la valeur de rachat déterminée au point 3. Le capital sera versé dans un délai de 30 jours à compter de la réception par SURAVENIR de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement. Au-delà de ce délai, le capital non versé produit de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal.

Les modalités et dates de détermination, en cas de rachat, des valeurs liquidatives de chacune des unités de compte sont indiquées dans les Caractéristiques Principales des supports concernés.

### ◆ Rachats partiels programmés

Les rachats partiels programmés seront automatiquement effectués au prorata de la valeur des parts de chaque support d'investissement éligible détenu dans les cas suivants :

- à défaut de précision de la part du souscripteur concernant le(s) support(s) d'investissement ;
- si le souscripteur a choisi le mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7).

Le montant minimum de chaque rachat partiel programmé net est de 25 € en périodicité mensuelle, 50 € en trimestrielle, semestrielle ou annuelle. La valeur restant sur le contrat après chaque rachat partiel programmé doit demeurer supérieure à 100 € avec un minimum de 25 € par support d'investissement, excepté en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7).

L'option rachats partiels programmés est disponible dès lors que :

- La valeur de rachat atteinte sur le contrat du souscripteur est supérieure à 1 000 €.
- Le souscripteur n'a pas choisi de versements programmés.
- Le souscripteur n'a pas d'avance en cours.
- Le contrat n'a pas été donné en garantie (nantissement, délégation).

Les rachats partiels programmés sont compatibles avec les options d'arbitrages programmés dès lors qu'ils sont positionnés « au prorata des parts de supports d'investissement présents au moment de chaque rachat ».

Les rachats partiels programmés seront automatiquement arrêtés si le souscripteur souhaite obtenir une avance, nantir son contrat ou mettre en place des versements programmés.

### ◆ Demande d'avance

Le souscripteur peut également, sous réserve de l'accord de SURAVENIR, obtenir une avance dont les modalités et la tarification lui seront communiquées sur simple demande auprès de SURAVENIR.

### ◆ Conversion en rente

Le souscripteur peut demander la conversion de son capital en rente, à condition d'être âgé de moins de 85 ans.

Lors de sa demande de conversion, le souscripteur peut choisir entre les options suivantes :

- Réversion de la rente
- Annuités garanties
- Rentes par paliers croissants
- Rentes par paliers décroissants
- Garantie dépendance

Les modalités de calcul de la rente lui seront communiquées sur simple demande auprès de SURAVENIR.

### ◆ Remise de titres en cas de rachat total ou de décès

Les modalités de la remise de titres en cas de rachat total ou de décès et de sa tarification peuvent être communiquées sur simple demande auprès de SURAVENIR.

## 8. TERME DU CONTRAT

Si le souscripteur a choisi de souscrire pour une durée déterminée, il a le choix entre :

- La prorogation de sa souscription au contrat **PUISSANCE Avenir**, aux conditions en vigueur à la date d'échéance, sous réserve d'accord de SURAVENIR. Le contrat sera automatiquement prorogé pour des périodes successives d'un an, à compter de la date d'échéance du contrat, sauf en cas de demande contraire du souscripteur.
- Le versement en une seule fois de son capital correspondant à la valeur de rachat déterminée conformément au point 3. Le capital sera versé dans un délai de 30 jours à compter de la réception par SURAVENIR de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement. Au-delà de ce délai, le capital non versé produit de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis, à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal. Le capital est prioritairement affecté au remboursement des avances en cours et des intérêts y afférents.
- La conversion de son capital en rente, selon les modalités précisées au point 7b.

## 9. MODALITÉS D'INFORMATION

Chaque année, le souscripteur reçoit un relevé d'information de sa souscription précisant notamment :

- La valeur de rachat du contrat au 31 décembre de l'exercice précédent.
- La répartition de la valeur de rachat entre les supports du contrat.
- L'évolution annuelle de ces supports.

Ces informations sont également disponibles, sur simple demande, auprès de SURAVENIR, par l'intermédiaire d'Assurancevie.com.

Le souscripteur sera informé de la conclusion de son contrat par remise d'une lettre recommandée sous forme électronique et accèdera, sous réserve de la disponibilité des documents en version dématérialisée, à toute information, convocation, notification ou communication de la part de SURAVENIR et d'assurancevie.com relative à sa souscription au contrat **PUISSANCE Avenir** (notamment conditions particulières, conditions contractuelles, avis d'opéré, relevés d'information annuels) sur le site [www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com) et plus particulièrement par l'éventuel accès au service de dématérialisation qui permettra au souscripteur de recevoir, consulter et de conserver tout type de communication contractuelle dématérialisée déposé par SURAVENIR ou Assurancevie.com sur l'espace personnel du souscripteur du site

www. assurancevie.com et/ou par courriel dans sa messagerie personnelle à l'adresse électronique qu'il aura indiquée.

Le souscripteur accèdera au service en ligne en utilisant les codes d'accès fournis par Assurancevie.com et dont les modalités d'octroi, d'utilisation, d'opposition sont visées aux conditions générales de service établies par Assurancevie.com.

En souscrivant au contrat **PUISSANCE Avenir**, le souscripteur reconnaît que les documents électroniques auxquels il a accès se substituent à l'envoi sous forme papier. Il lui appartient de les conserver sur le support de son choix.

Le souscripteur s'engage à informer Assurancevie.com de toute difficulté rencontrée dans la délivrance des documents électroniques.

Les informations fournies sont valables pendant la durée effective du contrat du souscripteur sous réserve de toute nouvelle modification des Conditions Contractuelles matérialisée notamment par la conclusion de tout nouvel avenant individuel du contrat du souscripteur.

## 10. CLAUSE BÉNÉFICIAIRE

Le souscripteur peut désigner le (les) bénéficiaire(s) dans le bulletin de souscription et ultérieurement par avenant à la souscription.

La désignation du (des) bénéficiaire(s) peut être effectuée notamment par acte sous seing privé ou par acte authentique. La désignation se fait soit par énoncé de qualité, soit nominativement. Lorsque le bénéficiaire est nominativement désigné, le souscripteur peut porter au contrat les coordonnées de ce dernier qui seront utilisées par SURAVENIR en cas de décès du souscripteur. Le souscripteur peut modifier la clause bénéficiaire lorsque celle-ci n'est plus appropriée.

Sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L.132.4.1 du Code des assurances, la stipulation en vertu de laquelle le bénéfice de l'assurance est attribué à un bénéficiaire déterminé, devient irrévocable par l'acceptation de celui-ci.

Tant que l'assuré est en vie, l'acceptation est faite par un avenant signé de SURAVENIR, de l'assuré et du bénéficiaire. Elle peut également être faite par un acte authentique ou sous seing privé signé de l'assuré et du bénéficiaire et n'a alors d'effet à l'égard de SURAVENIR que lorsqu'elle lui est notifiée par écrit. Lorsque la désignation du bénéficiaire est faite à titre gratuit, l'acceptation ne peut intervenir que trente jours au moins à compter du moment où l'assuré est informé que le contrat est conclu. Après le décès de l'assuré, l'acceptation est libre. Pendant la durée du contrat, après acceptation du bénéficiaire, l'assuré ne peut exercer sa faculté de rachat et SURAVENIR ne peut lui consentir d'avance sans l'accord du bénéficiaire. Tant que l'acceptation n'a pas eu lieu, le droit de révoquer cette désignation n'appartient qu'à l'assuré et ne peut être exercé de son vivant, ni par ses créanciers, ni par ses représentants légaux. Lorsqu'une tutelle a été ouverte à l'égard de l'assuré, la révocation ne peut intervenir qu'avec l'autorisation du juge des tutelles ou du conseil de famille s'il a été constitué.

## 11. AUTRES DISPOSITIONS

### a. Langue

La langue utilisée dans les relations contractuelles entre SURAVENIR et le souscripteur est la langue française.

### b. Monnaie légale

Le contrat **PUISSANCE Avenir** et toutes les opérations qui y sont attachées sont exprimés à tout moment dans la monnaie légale en vigueur au sein de la République Française. En conséquence, toute modification de celle-ci s'appliquerait aux souscriptions et aux opérations en cours.

### c. Prescription

Toute action dérivant d'un contrat d'assurance est prescrite par deux ans à compter de l'évènement qui y donne naissance.

Toutefois, ce délai ne court :

- En cas de réticence, omission, déclaration fautive ou inexacte sur le risque couru, que du jour où l'assuré en a eu connaissance ;
- En cas de sinistre, que du jour où les intéressés en ont eu connaissance, s'ils prouvent qu'ils l'ont ignoré jusque-là.

La prescription est de dix ans si le bénéficiaire est une personne distincte de l'assuré et si l'action est intentée par le bénéficiaire lui-même. L'action du bénéficiaire est prescrite au plus tard 30 ans à compter du décès de l'assuré malgré les dispositions du b).

La prescription est interrompue par une des causes ordinaires d'interruption de la prescription suivantes :

- La reconnaissance par le débiteur du droit de celui contre lequel il prescrivait ;
- La demande en justice, même en référé. Il en est de même lorsqu'elle est portée devant une juridiction incompétente ou lorsque l'acte de saisine de la juridiction est annulé par l'effet d'un vice de procédure ;
- Une mesure conservatoire prise en application du Code des procédures civiles d'exécution ou un acte d'exécution forcée.

La prescription est également interrompue par la désignation d'experts à la suite d'un sinistre, ou l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée par SURAVENIR à l'assuré en ce qui concerne l'action en paiement de la prime et par l'assuré à SURAVENIR en ce qui concerne le règlement de l'indemnité.

Par dérogation à l'article 2254 du Code civil, les parties au contrat d'assurance ne peuvent, même d'un commun accord, ni modifier la durée de la prescription, ni ajouter aux causes de suspension ou d'interruption de celle-ci.

En outre, la prescription ne court pas ou est suspendue contre celui qui est dans l'impossibilité d'agir par suite d'un empêchement résultant de la loi, de la convention ou de la force majeure.

La prescription est suspendue à compter du jour où, après la survenance d'un litige, les parties conviennent de recourir à la médiation ou à la conciliation ou, à défaut d'accord écrit, à compter du jour de la première réunion de médiation ou de conciliation.

Le délai de prescription recommence à courir, pour une durée qui ne peut être inférieure à six mois, à compter de la date à laquelle soit l'une des parties ou les deux, soit le médiateur ou le conciliateur déclarent que la médiation ou la conciliation est terminée.

### d. Fonds de garantie des assurances de personnes

SURAVENIR contribue annuellement aux ressources du Fonds de Garantie des Assurances de Personnes.

### e. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Les compagnies d'assurance sont assujetties à des obligations légales et réglementaires au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les sommes versées au titre de ce contrat ne doivent pas avoir d'origine délictueuse et être conformes aux dispositions codifiées aux articles L. 561-1 et suivants du Code monétaire et financier, complétées par ses textes réglementaires d'application.

En application du cadre légal et réglementaire, SURAVENIR se réserve la faculté de vérifier, ou de faire vérifier par ses intermédiaires distributeurs, l'origine ou la destination des fonds et, d'une manière générale, les caractéristiques des personnes susceptibles d'être intéressées au contrat ou de représenter l'assuré.

Parmi les dispositions particulières applicables, il est précisé :

- que SURAVENIR n'accepte pas les opérations en espèces ;
- que toute opération, isolée ou fractionnée, supérieure ou égale à 150 000 € devra être systématiquement documentée ;
- que l'origine des fonds de tout versement ou le motif économique d'une opération de rachat devra être renseignée ;

L'assuré, dès sa souscription et pour toute la durée de son contrat, s'engage à :

- respecter strictement la réglementation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- se conformer aux obligations réglementaires et prudentielles qui en résultent pour SURAVENIR et pour lui-même ;
- permettre à SURAVENIR et à son distributeur de respecter leurs propres obligations réglementaires en leur fournissant, à première demande de l'un ou de l'autre, toute pièce justificative qui serait nécessaire :
  - o à l'identification des personnes susceptibles d'être intéressées au contrat ou de représenter l'assuré ;
  - o à la connaissance de l'origine ou de la destination économique et financière des fonds.

aux finalités pour lesquelles elles sont collectées, soit pendant la durée du contrat augmentée des prescriptions légales ou réglementaires, soit pour assurer le respect des obligations légales, réglementaires ou reconnues par la profession auxquelles SURAVENIR est tenue.

Le souscripteur dispose sur ces données de droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité, et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de : SURAVENIR - Service Conseil - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9 ou par email : [conseilsurav@suravenir.fr](mailto:conseilsurav@suravenir.fr)

Les coordonnées du délégué à la protection des données sont les suivantes : [protectiondesdonnees@arkea.com](mailto:protectiondesdonnees@arkea.com)

Le souscripteur peut exercer son droit d'opposition pour l'utilisation des informations traitées à des fins de prospection commerciale auprès du tiers qui a recueilli son consentement.

Si le souscripteur souhaite des informations complémentaires, il peut se reporter à la politique des données personnelles disponible sur le site [www.suravenir.fr](http://www.suravenir.fr)

Le souscripteur dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

## **f. Techniques de commercialisation à distance**

Les frais afférents à la technique de commercialisation à distance utilisée sont à la charge de l'adhérent (frais d'envois postaux, communications téléphoniques, connexion Internet...) et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

## **g. Traitement et protection des données à caractère personnel**

Des données à caractère personnel concernant le souscripteur sont collectées et traitées par SURAVENIR qui l'informe, conformément à la réglementation applicable à la protection des données, que ce traitement est réalisé sur la base de l'exécution des mesures précontractuelles ou contractuelles, pour respecter ses obligations légales ou réglementaires, sur la base du consentement lorsque celui-ci est requis ou quand cela est justifié par ses intérêts légitimes.

Ces données ont un caractère obligatoire et sont nécessaires au traitement du dossier du souscripteur. À défaut, le contrat ne peut être conclu ou exécuté. Les données collectées pourront donner lieu à une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, traitement qui est nécessaire à la conclusion et à l'exécution du contrat par exemple, afin de connaître et/ou de déterminer le profil investisseur du souscripteur. Dans ces cas, le souscripteur a le droit d'obtenir une intervention humaine.

Le souscripteur consent au traitement de ces données par la signature des documents précontractuels.

Si le souscripteur a donné une autorisation spéciale et expresse pour le traitement de certaines données, il peut la retirer à tout moment, sous réserve du traitement de données nécessaires à la conclusion ou l'exécution du contrat.

Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est SURAVENIR qui les utilise pour les finalités suivantes : la gestion des contrats, le suivi de la relation clientèle, les études actuarielles, l'évaluation du risque, la lutte contre la fraude, la gestion des contentieux, la conservation des documents, le respect des obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Les destinataires de ces données sont ses mandataires, ses sous-traitants, les tiers archiveurs, les agrégateurs, les distributeurs du contrat, les réassureurs ou co-assureurs, toute autorité administrative ou judiciaire afin de satisfaire aux obligations légales ou réglementaires.

SURAVENIR conservera ces données, soit pour la durée nécessaire

# PRÉSENTATION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT DU CONTRAT PUISSANCE Avenir - Janvier 2019

*Cette présentation détaille tous les supports d'investissement du contrat PUISSANCE Avenir, ainsi que leur éligibilité au mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») et aux options d'arbitrages programmés (supports d'arrivée et supports de départ).*

Le Document d'Informations Clés pour l'investisseur (DICIC), la note détaillée ou, le cas échéant, l'annexe de présentation ou les Informations Spécifiques de chaque support est (sont) remis(e-s) au souscripteur préalablement à tout investissement. Il est également disponible sur le site internet de l'AMIF [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site de la société de gestion.

Les supports éligibles à l'option de rééquilibrage automatique sont indiqués par un « • ». Pour les autres options, les supports éligibles au départ sont indiqués par un « D » et à l'arrivée par un « A ».

Au déclenchement de l'option d'arbitrages programmés choisie par le souscripteur, le capital présent sur le(s) support(s) de départ est transféré vers le(s) support(s) d'arrivée sélectionné(s) par le souscripteur.

1 - FONDS EN EUROS A CAPITAL GARANTI											
FONDS EN EUROS SURAVENIR RENDEMENT											
Ce fonds en euros est adossé à l'Actif Général de Suravenir qui vise, au travers de son allocation d'actifs majoritairement obligataire, à privilégier la sécurité et la récurrence du rendement. Les sommes investies sur le fonds en euros Suravenir Rendement sont soumises à des conditions qui sont détaillées sur le site <a href="http://www.assurancevie.com">www.assurancevie.com</a>											
FONDS EN EUROS SURAVENIR OPPORTUNITÉS											
Ce fonds en euros est adossé à l'Actif Général de Suravenir qui vise, sur le moyen/long terme, un potentiel de performance supérieur à celui du fonds en euros Suravenir Rendement, avec, en contrepartie, un risque de volatilité des rendements plus important. Les sommes investies sur le fonds en euros Suravenir Opportunités sont soumises à des conditions qui sont détaillées sur le site <a href="http://www.assurancevie.com">www.assurancevie.com</a>											
ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE
•	D	A	D	A	•	•	D	A	D	A	•
	D		D				D		D		

2 - LISTE DES UNITES DE COMPTE DE REFERENCE CLASSEES PAR CATEGORIES MORNINGSTAR											
CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR	
Actions Afrique	JPMorgan Funds - Africa Equity Fund A (perf) (acc) - EUR	LU0355584979	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A R.L.	•	A	D	A	D	•		
Actions Afrique	MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor Pan Africa UCITS ETF - Acc	LU1287022708	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•		
Actions Afrique & Moyen-Orient	Schroder International Selection Fund Middle East A Accumulation	LU0316459139	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•	
Actions Afrique du Sud & Namibie	Lyxor MSCI South Africa UCITS ETF Acc	FR0010464446	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•		
Actions Allemagne Gdés Cap.	Allianz Global Investors Fund - Allianz German Equity AT EUR	LU0840617350	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•		
Actions Allemagne Gdés Cap.	Baring's German Growth Trust - Class A EUR Acc	GB0008192063	Baring Fund Managers Ltd	•	A	D	A	D	•		
Actions Allemagne Gdés Cap.	DWS Deutschland LC	DE0008490962	Deutsche Asset Management Investment GmbH	•	A	D	A	D	•		
Actions Allemagne Gdés Cap.	DWS Invest German Equities LC	LU0740822621	DWS Investment S.A.	•	A	D	A	D	•		
Actions Allemagne Gdés Cap.	Fidelity Funds - Germany Fund A-Acc-EUR	LU0261948227	Fidelity (FIL Inv Mgmt) (Lux) S.A.	•	A	D	A	D	•		
Actions Allemagne Gdés Cap.	Fidelity Funds - Germany Fund A-DIST-EUR	LU0048580004	Fidelity (FIL Inv Mgmt) (Lux) S.A.	•	A	D	A	D	•		
Actions Allemagne Gdés Cap.	MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor DAX (DR) UCITS ETF - Acc	LU0252633754	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•		

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions Allemagne Petites & Moy. Cap.	CS Invm Fds 11 - Credit Suisse (Lux) Small and Mid Cap Germany Equity Fund B EUR	LU0052265898	Credit Suisse Fund Management S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Allemagne Petites & Moy. Cap.	MainFirst Germany Fund A	LU0390221256	Mainfirst Affiliated Fund Managers S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Amérique Latine	BlackRock Global Funds - Latin American Fund E2	LU0171289571	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Amérique Latine	BlackRock Strategic Funds - Latin American Opportunities Fund A2 USD	LU0298454926	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Amérique Latine	Fidelity Funds - Latin America Fund A-DIST-USD	LU0050427557	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	I	
Actions Amérique Latine	Fidelity Funds - Latin America Fund E-Acc-EUR	LU0115767021	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Amérique Latine	Lyxor MSCI EM Latin America UCITS ETF Acc	FR0010410266	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Amérique Latine	Schroder International Selection Fund Latin American A Accumulation EUR	LU0248181363	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions ASEAN	Barrings International Umbrella Fund - Barrings ASEAN Frontiers Fund Class A EUR Inc	IE0004868828	Barrings International Fund Mgrs (Ireland)	•	A	D	A	D	•	
Actions ASEAN	Fidelity Funds - ASEAN Fund A-DIST-USD	LU0048573645	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions ASEAN	JPMorgan Funds - ASEAN Equity Fund A (acc) - EUR	LU0441852612	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	CG Nouvelle Asie C	FR0007450002	Comgest S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	Federal Apal P	FR0000987950	Federal Finance Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	Fidelity Funds - Asia Focus Fund A-Acc-EUR	LU0261946445	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	Fidelity Funds - Asia Focus Fund A-DIST-EUR	LU0069452877	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	Fidelity Funds - Asia Focus Fund A-DIST-USD	LU0048597586	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	Fidelity Funds - Asian Special Situations Fund A-Acc-EUR	LU0413542167	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	Fidelity Funds - Asian Special Situations Fund A-DIST-USD	LU0054237671	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	Fidelity Funds - Emerging Asia Fund A-Acc-EUR	LU0329678410	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	Pictet-Asian Equities Ex Japan P EUR	LU0255976994	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	Pictet-Asian Equities Ex Japan PUSD	LU0155303323	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	Schroder International Selection Fund Emerging Asia A Accumulation EUR	LU0248172537	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	State Street Emerging Asia Equity Fund P EUR	LU1112180481	State Street Global Advisors Funds Management Limited	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	Templeton Asian Growth Fund A(acc)EUR	LU0229940001	Franklin Templeton International Services S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon	Templeton Asian Growth Fund N(acc)USD	LU0152928064	Franklin Templeton International Services S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon Petites & Moy. Cap.	DWS Invest Asian Small/Mid Cap NC	LU0236154448	DWS Investment S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie hors Japon Petites & Moy. Cap.	Templeton Asian Smaller Companies Fund A(acc)EUR	LU0390135415	Franklin Templeton International Services S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie-Pacifique avec Japon	Allianz Global Investors Fund - Allianz Oriental Income AT EUR	LU0348784041	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie-Pacifique avec Japon	Amundi Actions Asie PC	FR0010176891	Amundi Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie-Pacifique avec Japon	Fidelity Funds - Pacific Fund A-Acc-EUR	LU0368678339	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie-Pacifique avec Japon	Fidelity Funds - Pacific Fund A-DIST-USD	LU0049112450	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie-Pacifique avec Japon	JPMorgan Funds - Pacific Equity Fund A (acc) - EUR	LU0217390573	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie-Pacifique avec Japon	JPMorgan Funds - Pacific Equity Fund A (dist) - USD	LU0052474979	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie-Pacifique hors Japon	Aberdeen Global - Asia Pacific Equity Fund A Acc Hedged EUR	LU0566486402	Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Asie-Pacifique hors Japon	AXA Rosenberg Equity Alpha Trust - AXA Rosenberg All Country AP Ex-Jpn SmCp Alp Fd B EUR Acc	IE0031069499	AXA Rosenberg Management Ireland Ltd	•	A	D	A	D	•	•
Actions Asie-Pacifique hors Japon	JPMorgan Funds - Asia Pacific Equity Fund D (acc) - EUR	LU0441856365	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions Asie-Pacifique hors Japon	Lyxor MSCI AC Asia-Pacific ex Japan UCITS ETF Acc	FR0010312124	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Australie & Nouvelle-Zélande	Candriam Equities L Australia Class C EUR Cap	LU0256780106	Candriam Luxembourg	•	A	D	A	D	•	
Actions Australie & Nouvelle-Zélande	Fidelity Funds - Australia Fund A-DIST-AUD	LU0048574536	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Australie & Nouvelle-Zélande	Lyxor Australia (S&P/ASX 200) UCITS ETF - D-EUR	LU0496786905	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Brésil	BNY Mellon Global Funds PLC - BNY Mellon Brazil Equity Fund EUR A Acc	IE0023257K36	BNY Mellon Global Management Ltd	•	A	D	A	D	•	
Actions Brésil	DWS Invest Brazilian Equities LC	LU0616856935	DWS Investment S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Brésil	HSBC Global Investment Funds - Brazil Equity AC	LU0196696453	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Brésil	Lyxor MSCI Brazil UCITS ETF Acc	FR0010408799	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Brésil	Panvest Equity Brazil Classic EUR-Capitalisation	LU0281906387	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	
Actions BRIC	HSBC Global Investment Funds - BRIC Markets Equity AC	LU0254981946	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Canada	Lyxor MSCI Canada UCITS ETF - D-EUR	LU0496786731	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Chine	Barings International Umbrella Fund - Barings Hong Kong China Fund Class A EUR Inc	IE0004866889	Barings International Fund Mgrs (Ireland)	•	A	D	A	D	•	
Actions Chine	Edmond de Rothschild Fund - China A EUR	LU1160365091	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A	D	A	D	•	
Actions Chine	Fidelity Funds - China Focus Fund A-Acc-EUR	LU0318931192	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Chine	Fidelity Funds - China Focus Fund A-DIST-USD	LU0173614495	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Chine	HSBC Global Investment Funds - Chinese Equity AC	LU0164865239	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Chine	Lyxor China Enterprise (HSCE) UCITS ETF Acc	FR0010204081	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Chine - A Shares	Lyxor Fortune SG MSCI China A (DR) UCITS ETF Acc	FR0011720911	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Corée	Lyxor MSCI Korea UCITS ETF C-EUR	FR0010361691	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Espagne	Fidelity Funds - Iberia Fund A-Acc-EUR	LU0261948904	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Flex Cap	Franklin U.S. Opportunities Fund A(acc)EUR	LU0260869739	Franklin Templeton International Services S.A R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Flex Cap	OFI Invest US Equity A EUR	LU0185495495	OFI LUX	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	AXA Rosenberg Equity Alpha Trust - AXA Rosenberg US Equity Alpha Fund B EUR Acc	IE0031069275	AXA Rosenberg Management Ireland Ltd	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	BNY Mellon Global Funds PLC - BNY Mellon U.S. Dynamic Value Fund EUR A Acc	IE0031687019	BNY Mellon Global Management Ltd	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	Edmond de Rothschild Fund - US Value A EUR	LU1103303167	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	Edmond de Rothschild Fund - US Value A EUR Hedged	LU1103303670	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	Federal Indiciel US P	FR0000988057	Federal Finance Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	Fidelity Funds - America Fund A-Acc-EUR	LU0251127410	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	Fidelity Funds - America Fund A-DIST-EUR	LU0069450822	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	Fidelity Funds - America Fund A-DIST-USD	LU0048573561	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	Franklin Templeton Investment Funds - Franklin Mutual U.S. Value Fund A(acc)USD	LU0070302665	Franklin Templeton International Services S.A R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"	Robeco BP US Premium Equities DH €	LU0320896664	Robeco Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Croissance	Fidelity Funds - American Growth Fund A-Acc-EUR	LU0275692696	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Croissance	Fidelity Funds - American Growth Fund A-DIST-USD	LU0077335932	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Croissance	Janus Henderson Capital Funds plc - US Forty Fund - Class A€acc(Hedged)	IE0009531827	Janus Henderson Investors	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Croissance	Lyxor Nasdaq-100 UCITS ETF D-EUR	FR0007063177	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Croissance	Lyxor PEA Nasdaq-100 UCITS ETF Capi	FR0011871110	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	Amundi Index Solutions - Amundi MSCI USA UCITS ETF-C EUR	LU1681042864	Amundi Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	BlackRock Global Funds - US Flexible Equity Fund A2	LU0171296865	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	BlackRock Global Funds - US Flexible Equity Fund E2	LU0171296949	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	BNP Paribas L1 USA Classic EUR CAP	LU1303482118	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	CPR USA P	FR0010501858	CPR Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	Lazard Actions Américaines R	FR0010700823	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	Lyxor Dow Jones Industrial Average UCITS ETF Dist	FR0007056841	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	Lyxor S&P 500 UCITS ETF - Daily Hedged D-EUR	LU0959211243	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	Lyxor S&P 500 UCITS ETF - D-EUR	LU0496786574	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	Nordea 1 - North American Value Fund BP EUR	LU0173783092	Nordea Investment Funds S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte	Toqueville Value Amérique P	FR0010547059	Toqueville Finance	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Moyennes Cap.	BlackRock Global Funds - US Small & MidCap Opportunities Fund E2	LU0171298721	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Moyennes Cap.	Schroder International Selection Fund US Small & Mid Cap Equity A Accumulation EUR	LU0248178732	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Petites Cap.	JPMorgan Funds - US Smaller Companies Fund A (dist) - USD	LU0053697206	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Petites Cap.	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity Fund Class A Euro Accumulating	IE0081924C24	Legg Mason Investments Europe Ltd	•	A	D	A	D	•	
Actions Etats-Unis Petites Cap.	Parvest Equity USA Small Cap Classic EUR-Capitalisation	LU0823410724	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe du Nord	Nordea 1 - Nordic Equity Fund BP EUR	LU0064675639	Nordea Investment Funds S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe du Nord	Norden	FR000299356	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe du Nord Petites & Moy. Cap.	Fidelity Funds - Nordic Fund A-DIST-SEK	LU0048588080	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe du Nord Petites & Moy. Cap.	Parvest Equity Nordic Small Cap Classic-Capitalisation	LU0950372838	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Emergente	Aberdeen Global - Eastern European Equity Fund S Acc EUR	LU0505785005	Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Emergente	Barrings Global Umbrella Fund - Barrings Eastern Europe Fund Class A EUR Inc	IE0004852103	Barrings International Fund Mgrs (Ireland)	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Emergente	BlackRock Global Funds - Emerging Europe Fund A2	LU0011850392	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Emergente	JPMorgan Funds - Emerging Europe Equity Fund A (acc) - EUR	LU0210529144	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Emergente	Pictet - Emerging Europe P EUR	LU0130728842	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Emergente	Schroder International Selection Fund Emerging Europe A Accumulation EUR	LU0106817157	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Emergente	Templeton Eastern Europe Fund A(acc)EUR	LU0078277505	Franklin Templeton International Services S.A R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Emergente hors Russie	Lyxor MSCI Eastern Europe ex Russia UCITS ETF Acc	FR0010204073	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Emergente hors Russie	Métropole Frontière Europe A	FR0007085808	Métropole Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Flex Cap	Comgest Growth Europe Opportunities EUR R Acc	IE00BD5HXU66	Comgest Asset Management Intl Ltd	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Flex Cap	Digital Funds Stars Europe R	LU0323041763	J.Chahine Capital	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Flex Cap	DNCA Invest Europe Growth Class B shares EUR	LU0870553459	DNCA Finance Luxembourg	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Flex Cap	Echiquier Aggressor A	FR0010321802	La Financière de l'Equiquier	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Flex Cap	Echiquier Positive Impact A	FR0010863688	La Financière de l'Equiquier	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Flex Cap	Martin Maurel Senior Plus C	FR0010909531	Rothschild & Co Asset Management Europe	•	A	D	A	D	•	

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions Europe Flex Cap	Oddo BHF Avenir Europe CR-EUR	FR0000974149	Oddo BHF Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Flex Cap	RAM (Lux) Systematic Funds - European Equities B EUR	LU0160155981	Ram Active Investments (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Flex Cap	Toqueville Megatrends C	FR0010546945	Toqueville Finance	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. "Value"	BlackRock Global Funds - European Value Fund E2	LU0147394679	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. "Value"	DNCA Invest Value Europe Class A shares EUR	LU0284396016	DNCA Finance Luxembourg	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. "Value"	DNCA Value Europe C	FR0010058008	DNCA Finance	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. "Value"	Franklin Mutual European Fund A(acc)USD	LU0109981661	Franklin Templeton International Services S.A R.L.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. "Value"	Mandarine Valeur R	FR0010554303	Mandarine Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. "Value"	Metropole Selection A	FR0007078811	Metropole Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. "Value"	Toqueville Value Europe P	FR0010547067	Toqueville Finance	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. "Value"	Union Europe Value C	FR0000991770	CM-CIC Asset Management	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	Allianz Global Investors Fund - Allianz Europe Equity Growth AT EUR	LU0256839274	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	Allianz Global Investors Fund - Allianz Europe Equity Growth CT EUR	LU0256839860	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	BlackRock Global Funds - European Special Situations Fund E2	LU0154235443	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	CamGestion Actions Croissance Classic	FR0010319434	BNP Paribas Asset Management France	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	Candriam Equities L Europe Innovation Class C EUR Cap	LU0344046155	Candriam Luxembourg	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	Carmignac Portfolio Grande Europe A EUR Acc	LU0099161993	Carmignac Gestion Luxembourg	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	Comgest Growth Europe EUR R Acc	IE0086X8T619	Comgest Asset Management Intl Ltd	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	CPR Silver Age E	FR0010917658	CPR Asset Management	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	Echiquier Major SRI Growth Europe A	FR0010321828	La Financière de l'Échiquier	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	Fidelity Funds - European Dynamic Growth Fund A-Acc-EUR	LU0261959422	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	Fidelity Funds - European Dynamic Growth Fund A-DIST-EUR	LU0119124781	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	JPMorgan Funds - Europe Strategic Growth Fund A (acc) - EUR	LU0210531801	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A R.L.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	JPMorgan Funds - Europe Strategic Growth Fund A (dist) - EUR	LU0107398538	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A R.L.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	Renaissance Europe C	FR0000295230	Comgest S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance	Richelieu Spécial R	FR0007045737	Richelieu Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Aberdeen Global - European Equity Fund A Acc EUR	LU0094541447	Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Allianz Global Investors Fund - Allianz Best Styles Europe Equity AT EUR	LU0101996369	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Amundi Funds - Equity Europe Conservative AE-C EUR	LU0755949848	Amundi Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	BDL Convictions C	FR0010651224	BDL Capital Management	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	BNP Paribas Easy Low Carbon 100 Europe® UCITS ETF	LU1377382368	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Edmond de Rothschild Fund - Europe Synergy A EUR	LU1102959951	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Europa One R	LU1220932716	Commerz Funds Solutions S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Federal Multi Actions Europe	FR0010108662	Federal Finance Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Fidelity Active Strategy - FAST - Europe Fund A-ACC-EUR	LU0202403266	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Fidelity Europe A	FR0000008674	FIL Gestion	•	A	D	A	D	•	•

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Fidelity Funds - European Growth Fund A-Acc-EUR	LU0296857971	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Fidelity Funds - European Growth Fund A-DIST-EUR	LU0048578792	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Fidelity Funds - European Larger Companies Fund A-DIST-EUR	LU0119124278	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Groupama Europe Stock N	FR0010627810	Groupama Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Invesco Funds - Invesco Pan-European Structured Equity Fund A Accumulation EUR	LU0119750205	Invesco Management S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Janus Henderson Horizon Pan-European Equity Fund A2 EUR	LU0138821268	Janus Henderson Investors	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	JPMorgan Funds - Europe Dynamic Fund A (acc) - EUR	LU0210530662	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	JPMorgan Funds - Europe Equity Plus Fund A (perf) (acc) - EUR	LU0289089384	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Lazard Alpha Europe R	FR0011034131	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Ofi Palmarès Actions Europe	FR0000285710	Ofi Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	OYSTER European Opportunities C EUR PE	LU0096450555	SYZ Asset Management (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Pictet-European Sustainable Equities P EUR	LU01444509717	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Raymond James Europe Plus A	FR0010178665	Raymond James Asset Management International	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Sycamore Fund SICAV - Happy @ Work R	LU1301026388	Sycamore Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	UBS (Lux) Equity Fund - European Opportunity (EUR) P-acc	LU0006391097	UBS Fund Management (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Gdes Cap. Mixte	Vega Europe Convictions RC	FR0010626796	Vega Investment Managers	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe hors UK Gdes Cap.	BlackRock Global Funds - Continental European Flexible Fund A2 EUR	LU0224105477	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe hors UK Gdes Cap.	BlackRock Global Funds - Continental European Flexible Fund E2 EUR	LU0224105980	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe hors UK Petites & Moy. Cap.	Barrings Europe Select Trust - Class A EUR Inc	GB0030655780	Baring Fund Managers Ltd	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Moyennes Cap.	AXA Europe Small Cap AC	FR0000170516	AXA Investment Managers Paris	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Moyennes Cap.	BNP Paribas MidCap Europe Classic	FR0010077172	BNP Paribas Asset Management France	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Moyennes Cap.	Carmignac Euro-Entrepreneurs A EUR Acc	FR0010149112	Carmignac Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Moyennes Cap.	DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe Class B shares EUR	LU1366712518	DNCA Finance Luxembourg	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Moyennes Cap.	DWS Invest European Small Cap NC	LU02336147079	DWS Investment S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Moyennes Cap.	Echiquier Agenor Mid Cap Europe A	FR0010321810	La Financière de l'Echiquier	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Moyennes Cap.	Edmond de Rothschild Europe Midcaps A	FR0010177998	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Moyennes Cap.	Palatine Europe Small Cap	FR0000978454	Palatine Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Moyennes Cap.	Parvest Equity Europe Small Cap Classic-Capitalisation	LU0212178916	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Petites Cap.	Allianz Actions Euro PME-ETI RC	FR0000994782	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Petites Cap.	Amilton Premium Europe R	FR0010687749	Amilton Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Petites Cap.	DPAMI INVEST B - Equities Europe Small Caps B Cap	BE0058185829	Degroef Petercam Asset Management S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Petites Cap.	Echiquier Entrepreneurs A	FR0011558246	La Financière de l'Echiquier	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Petites Cap.	Fidelity Funds - European Smaller Companies Fund A-Acc-EUR	LU0261951528	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Petites Cap.	Franklin European Small-Mid Cap Growth Fund N(acc)EUR	LU0188151095	Franklin Templeton International Services S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Petites Cap.	JPMorgan Funds - Europe Dynamic Small Cap Fund A (perf) (acc) - EUR	LU0210072939	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Petites Cap.	JPMorgan Funds - Europe Small Cap Fund A (dist) - EUR	LU0053687074	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions Europe Petites Cap.	Mandarine Funds - Mandarine Europe Microcap R	LU1303940784	La Française AM International	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Petites Cap.	Nova Europe A	FR0011585520	Alto Invest	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Petites Cap.	Pictet-Small Cap Europe P EUR	LU0130732364	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Petites Cap.	State Street Europe Small Cap Equity Fund P EUR Acc	LU1112178824	State Street Global Advisors Funds Management Limited	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Rendement	DPAM INVEST B - Equities Europe Dividend B Cap	BE0057451271	Degroef Petercam Asset Management S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Rendement	HSBC Europe Equity Income AC	FR0010043216	HSBC Global Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Rendement	Lyxor STOXX Europe Select Dividend 30 UCITS ETF Dist	LU1812092168	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Europe Rendement	Toqueville Dividende C	FR0010546929	Toqueville Finance	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Actions 21 A	FR0010541813	Gestion 21	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	AS Mandarine Opportunités P	FR0000447609	Federal Finance Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Allianz Actions Aéquitas R CD	FR0000975880	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Amundi Index Solutions - Amundi CAC 40 UCITS ETF-C	LU1681046931	Amundi Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	AXA France Opportunités C	FR0000447864	AXA Investment Managers Paris	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	BNP Paribas Midcap France Classic C	FR0010616177	BNP Paribas Asset Management France	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	BSO France P	FR0007478557	Saint Olive Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	CD France Expertise	FR0010249672	Cholet Dupont Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Centifolia C	FR0007076930	DNCA Finance	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Dorval Managers R	FR0010158048	Dorval Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Edmond de Rothschild Tricolore Rendement C	FR0010588343	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Gallica C	FR0010031195	DNCA Finance	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Gallica D	FR0007056072	DNCA Finance	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	HSBC Actions Patrimoine AC	FR0010143545	HSBC Global Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Lyxor CAC 40 (DR) UCITS ETF Dist	FR0007052782	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Mandarine Opportunités R	FR0010657122	Mandarine Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Moneta Multi Caps C	FR0010298596	Moneta Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Pluvalca Allcaps A	FR0000422842	Financière Arbevel	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	R-co Conviction France FC	FR0011056092	Rothschild & Co Asset Management Europe	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Richelieu France R	FR0007373469	Richelieu Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Uni-Hoche C	FR0000930455	Palatine Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions France Grandes Cap.	Vega France Opportunités RC	FR0010458190	Vega Investment Managers	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Amiton Small Caps R	FR0010561415	Amiton Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	AXA France Small Cap C	FR0000170391	AXA Investment Managers Paris	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Claresco Avenir P	LU1379103572	Claresco Finance	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Fidelity Funds - France Fund A-Acc-EUR	LU0261948060	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Generall France Future Leaders C	FR0007064324	Generall Investments Partners S.p.A. Società di Gestione del Risparmio	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	HMG Découvertes C	FR0010601971	HMG Finance	•	A	D	A	D	•	

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions France Petites & Moy. Cap.	HSBC Small Cap France A	FR0010058628	HSBC Global Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Keren Essentiels C	FR0011271550	Keren Finance	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Lazard Small Caps France R	FR0010679902	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Mandarine Entrepreneurs R	FR0013280849	Mandarine Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions France Petites & Moy. Cap.	Oddo BHF Avenir CR-EUR	FR0009898999	Oddo BHF Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions France Petites & Moy. Cap.	Pluvalca France Small Caps A	FR0000422859	Financière Arbevel	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Quadrige France SmallCaps C	FR0011466093	Inocap Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Quadrige Rendement France Midcaps C	FR0011640986	Inocap Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Richelieu Croissance PME R	FR0010092197	Richelieu Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Sunny Managers F	FR0010922963	Sunny Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Sycamore Francecap R	FR0010111732	Sycamore Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Toqueville Odyssée C	FR0010546960	Toqueville Finance	•	A	D	A	D	•	
Actions France Petites & Moy. Cap.	Vendôme Sélection PC	FR0007371729	CA Indosuez Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions Grande Chine	Comgest Growth China EUR Acc	IE0030351732	Comgest Asset Management Intl Ltd	•	A	D	A	D	•	
Actions Grande Chine	Fidelity Funds - China Consumer Fund A-Acc-EUR	LU0594300096	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Grande Chine	Fidelity Funds - China Consumer Fund A-DIST-EUR	LU0594300252	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Grande Chine	Fidelity Funds - Greater China Fund A-DIST-USD	LU0048580855	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Grande Chine	Invesco Funds - Invesco Greater China Equity Fund E Accumulation EUR	LU0115143165	Invesco Management S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Grande Chine	JPMorgan Funds - Greater China Fund A (acc) - USD	LU0210526801	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Grande Chine	Schroder International Selection Fund Greater China A Accumulation EUR	LU0365775922	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Grande Chine	Templeton China Fund A(lacc)USD	LU0052750758	Franklin Templeton International Services S.A R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Grèce	Lyxor FTSE Athex Large Cap UCITS ETF Dist	FR0010405431	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Hong Kong	Lyxor Hong Kong (HSI) UCITS ETF Dist	FR0010361675	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Inde	BlackRock Global Funds - India Fund A2	LU0248271941	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Inde	DWS India	LU0068770873	DWS Investment S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Inde	Edmond de Rothschild India A	FR0010479931	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	
Actions Inde	Fidelity Funds - India Focus Fund A-DIST-EUR	LU0197230542	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Inde	HSBC Global Investment Funds - Indian Equity AC	LU0164881194	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Inde	Lyxor MSCI India UCITS ETF C-EUR	FR0010361683	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Inde	Parvest Equity India Classic EUR-Capitalisation	LU0823428346	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	
Actions Inde	Pictet-Indian Equities P EUR	LU0255979071	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Indonésie	Fidelity Funds - Indonesia Fund A-DIST-USD	LU0055114457	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions International Flex-Cap.	Janus Henderson Global Sustainable Equity Fund A Acc EUR	GB0087XJH09	Janus Henderson Investors	•	A	D	A	D	•	•
Actions International Flex-Cap.	M&G Global Themes Fund Euro A Acc	GB0030932676	M&G Securities Ltd	•	A	D	A	D	•	
Actions International Flex-Cap.	Pictet-Global Megatrend Selection P EUR	LU0386882277	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions International Flex-Cap.	Pictet-Security P EUR	LU0270904781	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions Internationales Flex-Cap.	Sextant Autour du Monde A	FR0010286021	Amiral Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. "Value"	DWS Global Value LD	LU0133414606	DWS Investment S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. "Value"	Edmond de Rothschild Fund - Global Value A EUR	LU1160358633	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Croissance	Carmignac Investissement A EUR Acc	FR0010148981	Carmignac Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Croissance	Comgest Monde C	FR0000284689	Comgest S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Croissance	Echiquier World Equity Growth A	FR0010859769	La Financière de l'Echiquier	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Croissance	Talents	FR0007062567	AXA Investment Managers Paris	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Croissance	Trusteam ROC A	FR0010981175	Trusteam Finance	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	BlackRock Global Funds - Global Dynamic Equity Fund AZ	LU0238689623	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	CPR Invest - Global Disruptive Opportunities Class A - Acc	LU1530899142	CPR Asset Management	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	DNCA Invest Beyond Global Leaders Class B EUR	LU0383784146	DNCA Finance Luxembourg	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	DPAM INVEST B - Equities NewGems Sustainable B Cap	BE0946564383	Degroef Petercam Asset Management S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	DPAM INVEST B - Equities World Sustainable B Cap	BE0058652646	Degroef Petercam Asset Management S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	Echiquier Artificial Intelligence A EUR	LU1819480192	La Financière de l'Echiquier	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	Fidelity Funds - International Fund A-Acc-EUR	LU0251129895	Fidelity (FIL Inv Mgmt) (Lux) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	Fidelity Funds - International Fund A-DIST-JSD	LU0048584097	Fidelity (FIL Inv Mgmt) (Lux) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	Fidelity Funds - World Fund A-DIST-EUR	LU0069449576	Fidelity (FIL Inv Mgmt) (Lux) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	HSBC SRI Global Equity A	FR0000438905	HSBC Global Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	Lyxor DJ Global Titans 50 UCITS ETF Dist	FR0007075494	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	Lyxor MSCI World UCITS ETF Dist	FR0010315770	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	Lyxor MSCI World UCITS ETF Monthly Hedged to EUR Dist	FR0011660927	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	Mirovia Global Sustainable Equity Fund R/A (EUR)	LU0914729966	Natixis Investment Managers International	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	Panvest Equity Best Selection World Classic EUR-Capitalisation	LU1270636993	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	Schroder International Selection Fund QEP Global Quality A Accumulation EUR	LU0323591833	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte	AXA World Funds - Framlington Global Small Cap A Capitalisation EUR	LU0868490383	AXA Funds Management S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Rendement	BNY Mellon Global Funds PLC - BNY Mellon Global Equity Income Fund EUR A Acc	LU0054578231	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Rendement	Ecofi Actions Rendement C	FR0000973562	Ecofi Investissements	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Rendement	LYXOR SG LYXOR LYXOR SG GLOBAL QUALITY INCOME	LU0832436512	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Rendement	M&G (Lux) Investment Funds 1 - M&G (Lux) Global Dividend Fund A EUR Acc	LU11670710075	M&G Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Rendement	AXA World Funds - Framlington Italy A Capitalisation EUR	LU0087656699	AXA Funds Management S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Internationales Rendement	Fidelity Funds - Italy Fund E-Acc-EUR	LU0283901063	Fidelity (FIL Inv Mgmt) (Lux) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Japon Flex Cap	Lyxor FTSE MIB UCITS ETF Dist	FR0010010827	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Japon Flex Cap	Edmond de Rothschild Japan C	FR0010983924	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Japon Gdes Cap.	Fidelity Funds - Japan Smaller Companies Fund A-DIST-JPY	LU0048587603	Fidelity (FIL Inv Mgmt) (Lux) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Japon Gdes Cap.	LYXOR JPN-NIKKEI 400 UCITS ETF (DR) - C-EUR	LU1646359452	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ABTRÉGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions Japon Grandes Cap.	Federal Indiciel Japon P	FR0000987968	Federal Finance Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions Japon Grandes Cap.	Fidelity Funds - Japan Fund A-DIST-EUR	LU0069452018	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Actions Japon Grandes Cap.	JPMorgan Funds - Japan Equity Fund A (dist) - USD	LU0053696224	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Japon Grandes Cap.	Lazard Japon R	FR0010734491	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions Japon Grandes Cap.	Lyxor Japan (Topix) (DR) UCITS ETF Daily Hedged to EUR Dist	FR0011475078	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Japon Grandes Cap.	Lyxor Japan (Topix) (DR) UCITS ETF Dist EUR	FR0010245514	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Japon Grandes Cap.	Parvest Equity Japan Classic H-EUR-Capitalisation	LU0194438338	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	
Actions Japon Grandes Cap.	Pictet-Japanese Equity Selection PIPY	LU0176900511	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Japon Petites & Moy. Cap.	M&G (Lux) Investment Funds 1 - M&G (Lux) Japan Smaller Companies Fund A EUR Acc	LU1670715975	M&G Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents	Amundi Actions Emergents P C	FR0010188383	Amundi Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents	Amundi Index Solutions - Amundi MSCI Emerging Markets UCITS ETF-C EUR	LU1681045370	Amundi Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents	Barrings Emerging Markets Umbrella Fund - Barrings Global Emerging Markets Fund Class A EUR Inc	IE0004850503	Barrings International Fund Mgrs (Ireland)	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents	Carmignac Emergents A EUR Acc	FR0010149302	Carmignac Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Marchés Emergents	DWS Invest Global Emerging Markets Equities LC	LU0210301635	DWS Investment S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents	Edmond de Rothschild Fund - Global Emerging A EUR	LU1103293855	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents	HMG Globetrotter C	FR0010241240	HMG Finance	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents	JPMorgan Funds - Emerging Markets Equity Fund A (acc) - EUR	LU0217576759	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents	Lazard Actions Emergents R	FR0010380675	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents	Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF Acc EUR	FR0010429068	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents	Magellan C	FR0000292278	Comgest S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents	Parvest Equity World Emerging Classic EUR-Capitalisation	LU0823413074	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents	Robeco Emerging Markets Equities D -	LU0187076913	Robeco Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Marchés Emergents	Schroder International Selection Fund Emerging Markets A Accumulation EUR	LU0248176959	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Marchés Emergents	Schroder International Selection Fund Emerging Markets A Accumulation USD	LU0106252389	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Marchés Emergents	Schroder International Selection Fund Global Emerging Market Opportunities A Accumulation EUR	LU0279459456	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Marchés Emergents	State Street Enhanced Emerging Markets Equity Fund P EUR	LU1648467097	State Street Global Advisors Funds Management Limited	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents Petites & Moy. Cap.	Carmignac Portfolio Emerging Discovery A EUR Acc	LU0336083810	Carmignac Gestion Luxembourg	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents Petites & Moy. Cap.	JPMorgan Funds - Emerging Markets Small Cap Fund A (acc) (perf) - EUR	LU0318933057	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Emergents Petites & Moy. Cap.	Templeton Emerging Markets Smaller Companies Fund A(acc)EUR	LU0300743431	Franklin Templeton International Services S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Marchés Frontières	Templeton Frontier Markets Fund A(acc)EUR	LU0390137031	Franklin Templeton International Services S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Actions Royaume-Uni Gdes Cap. Mixte	MUIIT-UNITIS LUXEMBOURG - Lyxor FTSE 100 UCITS ETF - Acc	LU1650492173	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Russie	DWS Russia LC EUR Acc	LU0146864797	DWS Investment S.A.	•	A	D	A	D	•	
Actions Russie	East Capital Russia A EUR	LU0272828905	East Capital Asset Management S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Russie	Lyxor MSCI Russia UCITS ETF Acc	FR0010326140	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Russie	Lyxor PEA Russie (MSCI Russia IMI Select GDR) UCITS ETF Capi	FR0011869387	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Actions Russie	Parvest Equity Russia Classic-Capitalisation	LU0823431720	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions Secteur Agriculture	DPAMI INVEST B - Equities Sustainable Food Trends B Cap	BE0947764743	Degroef Petercam Asset Management S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Agriculture	Pictet-Nutrition P EUR	LU0366534344	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Agriculture	RobecoSAM Sustainable Food Equities D €	LU0374106754	Robeco Luxembourg S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	•
Actions Secteur Autres	Atlas Maroc	FR0010015016	Alma Capital Investment Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	•
Actions Secteur Autres	Fidelity Funds - Emerging Europe, Middle East and Africa Fund A-Acc-EUR	LU0303816705	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Autres	Lazard Japon Couvert	FR0010320366	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Autres	Lyxor MSCI Malaysia UCITS ETF Acc	FR0010397554	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Autres	Union Indiciel Japon 225 C	FR0010415448	CMI-CIC Asset Management	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	AAA Actions Agro Alimentaire RC	FR0010058529	Natixis Investment Managers International	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Edmond de Rothschild Fund - Premium Brands A EUR	LU1082942308	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Fidelity Funds - Global Consumer Industries Fund A-DIST-EUR	LU0114721508	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Invesco Funds - Invesco Global Consumer Trends Fund E Accumulation EUR	LU0115139569	Invesco Management S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Lombard Odier Funds - Global Prestige P EUR Acc	LU1809976522	Lombard Odier Funds (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Lyxor MSCI World Consumer Discretionary TR UCITS ETF - C-EUR	LU0533032008	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Lyxor MSCI World Consumer Staples TR UCITS ETF - C-EUR	LU0533032263	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Lyxor Stoxx Europe 600 Automobiles & Parts UCITS ETF Acc	FR0010344630	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Lyxor Stoxx Europe 600 Food & Beverage UCITS ETF Acc	FR0010344861	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Lyxor Stoxx Europe 600 Personal & Household Goods UCITS ETF Acc	FR0010344978	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Lyxor Stoxx Europe 600 Retail UCITS ETF Acc	FR0010344986	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Lyxor Stoxx Europe 600 Travel & Leisure UCITS ETF Acc	FR0010344838	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Parvest Consumer Innovators Classic EUR-Capitalisation	LU0823411706	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Pictet-Premium Brands P EUR	LU0217139020	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	Robeco Global Consumer Trends Equities D €	LU0187079347	Robeco Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services	SG Actions Luxe C	FR000988503	Société Générale Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biotechnologie	Arc Actions Biotech A	FR0007028063	Financière de l'Arc	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Biotechnologie	Pictet-Biotech HP EUR	LU0190161025	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Communication	Lyxor MSCI World Telecommunication Services TR UCITS ETF - C-EUR	LU0533034129	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Communication	Lyxor Stoxx Europe 600 Media UCITS ETF Acc	FR0010344929	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Communication	Lyxor Stoxx Europe 600 Telecommunications UCITS ETF Acc	FR0010344812	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Eau	BNP Paribas Aqua Classic	FR0010668145	BNP Paribas Asset Management France	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Eau	Lyxor World Water UCITS ETF Dist	FR0010527275	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Eau	Pictet-Water P EUR	LU0104884860	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Ecologie	Ecofi Enjeux Futurs C	FR0010592022	Ecofi Investissements	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Ecologie	Parvest Global Environment Classic-Capitalisation	LU0347711466	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Ecologie	Pictet - Global Environmental Opportunities P EUR	LU0503631714	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Ecologie	Schroder International Selection Fund Global Climate Change Equity A Accumulation EUR	LU0302446645	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions Secteur Energie	BlackRock Global Funds - World Energy Fund E2	LU0171304552	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Energie	BNP Paribas Energie Europe	FR0010077461	BNP Paribas Asset Management France	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Energie	db Brent Crude Oil Booster Euro Hedged ETC	DE000A1AQGX1	DB PLATINUM ADVISORS	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Energie	Lyxor Stoxx Europe 600 Oil & Gas UCITS ETF Acc	FR0010344960	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Energies Alternatives	BlackRock Global Funds - New Energy Fund E2	LU0171290074	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Energies Alternatives	Edmond de Rothschild Energy Evolution C	FR0013293495	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Energies Alternatives	Pictet-Clean Energy P EUR	LU0280435388	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Finance	BlackRock Global Funds - World Financials Fund E2	LU0171305443	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Finance	Fidelity Funds - Global Financial Services Fund A-DIST-EUR	LU0114722498	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Finance	Lyxor EURO STOXX Banks UCITS ETF P Acc	LU1829219390	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Finance	Lyxor Stoxx Europe 600 Banks UCITS ETF Acc	FR0010345371	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Finance	Lyxor Stoxx Europe 600 Financial Services UCITS ETF Acc	FR0010345363	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Finance	Lyxor Stoxx Europe 600 Insurance UCITS ETF Acc	FR0010344903	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Finance	Robeco New World Financial Equities D -	LU0187077481	Robeco Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Infrastructures	Aberdeen Global - Emerging Markets Infrastructure Equity Fund S Acc Hedged EUR	LU0523222866	Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Infrastructures	DNCA Invest Beyond Infrastructure & Transition Class B shares EUR	LU0309082799	DNCA Finance Luxembourg	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Matériaux & Industrie	Lyxor MSCI World Industrials TR UCITS ETF - C-EUR	LU0533033402	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Matériaux & Industrie	Lyxor MSCI World Materials TR UCITS ETF - C-EUR	LU0533033824	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Matériaux & Industrie	Lyxor Stoxx Europe 600 Basic Resources UCITS ETF Acc	FR0010345389	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Matériaux & Industrie	Lyxor Stoxx Europe 600 Chemicals UCITS ETF Acc	FR0010345470	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Matériaux & Industrie	Lyxor Stoxx Europe 600 Industrial Goods & Services UCITS ETF Acc	FR0010344887	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Matériaux Précieux	LYXOR MSCI ACWI GOLD UCITS ETF	LU0854423687	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Matériaux Précieux	BlackRock Global Funds - World Gold Fund A2	LU0171305526	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Matériaux Précieux	BlackRock Global Funds - World Gold Fund E2	LU0171306680	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Matériaux Précieux	CM-CIC Global Gold C	FR0007390174	CM-CIC Asset Management	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Matériaux Précieux	Edmond de Rothschild Goldsphere B	FR0010664086	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Matériaux Précieux	Lombard Odier Funds - World Gold Expertise Syst. Hdq (EUR) PA	LU0172581844	Lombard Odier Funds (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Matériaux Précieux	SG Actions Or C	FR0000424319	Société Générale Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Non-Coté	Lyxor Privex UCITS ETF Dist	LU1812091947	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Ressources Naturelles	AXA Or et Matières Premières C	FR0010011171	AXA Investment Managers Paris	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Ressources Naturelles	Barings Global Umbrella Fund - Barings Global Resources Fund Class A EUR Inc	IE0004851352	Barings International Fund Mgrs (Ireland)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Ressources Naturelles	BlackRock Global Funds - World Mining Fund E2	LU0172157363	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Ressources Naturelles	Carmignac Portfolio Commodities A EUR Acc	LU0164455502	Carmignac Gestion Luxembourg	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Ressources Naturelles	Federal Multi Or et Matières Premières	FR0000978868	Federal Finance Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Ressources Naturelles	JPMorgan Funds - Global Natural Resources Fund A (acc) - EUR	LU0208853274	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Ressources Naturelles	Pictet-Timber P EUR	LU0340559557	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions Secteur Santé	Edmond de Rothschild Fund - Healthcare A EUR	LU1160356009	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Santé	Fidelity Funds - Global Health Care Fund A-DIST-EUR	LU0114720955	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Santé	Lyxor MSCI World Health Care TR UCITS ETF - C-EUR	LU0533033238	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Santé	Lyxor Stoxx Europe 600 Healthcare UCITS ETF Acc	FR0010344879	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Santé	Pictet-Health P EUR	LU0255978776	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Services Publics	Lyxor MSCI World Utilities TR UCITS ETF - C-EUR	LU0533034558	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Services Publics	Lyxor Stoxx Europe 600 Utilities UCITS ETF Acc	FR0010344853	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Technologies	Fidelity Funds - Global Technology Fund A-DIST-EUR	LU0099574567	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Technologies	Franklin Technology Fund A(acc)USD	LU0109392836	Franklin Templeton International Services S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Technologies	Franklin Technology Fund N(acc)EUR	LU0140363697	Franklin Templeton International Services S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Technologies	JPMorgan Funds - US Technology Fund A (dist) - USD	LU0082616367	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Technologies	Lyxor MSCI World Information Technology TR UCITS ETF - C-EUR	LU0533033667	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Technologies	Lyxor Stoxx Europe 600 Technology UCITS ETF Acc	FR0010344796	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Technologies	Pictet-Digital P EUR	LU0340554913	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Secteur Technologies	SG Actions US Techno C	FR0000431538	Société Générale Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Singapour	Fidelity Funds - Singapore Fund A-DIST-USD	LU0048588163	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Suisse Grandes Cap.	AXA World Funds - Framlington Switzerland A Capitalisation EUR	LU0184627536	AXA Funds Management S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Suisse Grandes Cap.	Fidelity Funds - Switzerland Fund A-DIST-CHF	LU0054754816	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Suisse Grandes Cap.	UBAM - Swiss Equity AC CHF	LU0073503921	UBP Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Taiwan Grandes Cap.	Fidelity Funds - Taiwan Fund A-DIST-USD	LU0075458603	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Taiwan Grandes Cap.	Lyxor MSCI Taiwan UCITS ETF Acc	FR0010444786	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Thaïlande	Fidelity Funds - Thailand Fund A-DIST-USD	LU0048621477	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Thaïlande	Lyxor MSCI Thailand UCITS ETF Acc	FR0011067529	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Thaïlande	Templeton Thailand Fund A(acc)USD	LU0078275988	Franklin Templeton International Services S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Turquie	DWS Türkei	LU0209404259	DWS Investment S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Turquie	Lyxor MSCI Turkey UCITS ETF Acc	FR0010326256	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Flex Cap	Bronniart Rendement C	FR0010135434	CM-CIC Asset Management	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Flex Cap	Echiquier Value Euro A	FR0011360700	La Financière de l'Echiquier	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Flex Cap	Edmond de Rothschild Fund - Equity Euro Core A EUR	LU1730854608	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Flex Cap	Roche-Brune Zone Euro Actions P	FR0010283838	Roche-Brune AM	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Flex Cap	Sycamore Sélection Responsable R	FR0011169341	Sycamore Asset Management	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Flex Cap	Sycamore Shared Growth A	FR0007073119	Sycamore Asset Management	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Flex Cap	Sycamore Shared Growth R	FR0010117093	Sycamore Asset Management	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Flex Cap	Tocqueville Ulysse C	FR0010546903	Tocqueville Finance	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	AlS Mandarine Active P	FR0000994378	Federal Finance Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Allianz Actions Euro Convictions C	FR0000449431	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•	•

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Allianz Global Investors Fund - Allianz Euroland Equity Growth AT EUR	LU0256840447	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Allianz Valeurs Durables RC	FR000017329	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Amplegest Pricing Power AC	FR0010375600	Amplegest	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Amundi Funds II - Euroland Equity E EUR ND	LU0111919162	Amundi Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	AXA Euro Valeurs Responsables C	FR000982761	AXA Investment Managers Paris	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	BlackRock Global Funds - Euro-Markets Fund A2	LU0093502762	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	BSO Europe	FR0007472659	Saint Olive Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	DPAMI INVEST B - Equities Euroland B Cap	BE0058182792	Degroef Petercam Asset Management S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Edmond de Rothschild Euro Sustainable Growth A	FR0010505578	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	HSBC Global Investment Funds - Euroland Equity AC	LU0165074666	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	HSBC SRI Euroland Equity A	FR0000437113	HSBC Global Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Invesco Funds SICAV - Invesco Euro Equity Fund E Accumulation EUR	LU1240329380	Invesco Management S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	JPMorgan Funds - Euroland Equity Fund A (acc) - EUR	LU0210529490	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Lazard Actions Euro R	FR0010679886	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Lazard Alpha Euro R	FR0010830240	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Lazard Dividendes Min VaR RD	FR0012413219	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Lazard Equity SRI C	FR0000003998	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Lazard Recovery Eurozone R	FR0011537653	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	LMdG Actions Rendement Euro C	FR0010028704	UBS La Maison de Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Lyxor Euro Stoxx 50 (DR) UCITS ETF Dist	FR0007054358	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Lyxor Index Fund Euro	FR0000443392	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Lyxor MSCI EMU Value (DR) UCITS ETF Dist	LU1598690169	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Mandarine Optimal Value R	FR0012144590	Mandarine Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Oddo BHF Génération CR-EUR	FR0010574434	Oddo BHF Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Schroder International Selection Fund EURO Equity A Accumulation EUR	LU0106235293	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	Schroder International Selection Fund EURO Equity B Accumulation EUR	LU0106235376	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.	State Street EMU Index Equity Fund P EUR Acc	LU1159238036	State Street Global Advisors Funds Management Limited	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Moyennes Cap.	Groupama Avenir Euro N	FR0010288308	Groupama Asset Management	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Moyennes Cap.	Oddo BHF Avenir Euro CR-EUR	FR0000990095	Oddo BHF Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Petites Cap.	Erasmus Small Cap Euro E	FR0013188364	Erasmus Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Petites Cap.	HSBC Euro PME AC	FR0000442329	HSBC Global Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Petites Cap.	Lazard Small Caps Euro R	FR0010689141	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Petites Cap.	Lyxor MSCI EMU Small Cap (DR) UCITS ETF Dist	LU1598689153	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Petites Cap.	Ostrum Actions Small & Mid Cap Euro RC	FR0010666560	Natixis Investment Managers International	•	A	D	A	D	•	•
Actions Zone Euro Petites Cap.	Sextant Pme	FR0010547869	Amiral Gestion	•						
Allocation CHF Aggressive	CS Invfm Fds 12 - Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Growth CHF B	LU0078041992	Credit Suisse Fund Management S.A.	•	A	D	A	D	•	•

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Allocation CHF Modérée	CS Invrm Fds 12 - Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Balanced CHF B	LU0078040838	Credit Suisse Fund Management S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Agressive	HSBC Mix Dynamique A	FR007006671	HSBC Global Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Agressive	Lazard Patrimoine Croissance C	FR0000292302	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Agressive - International	Carmignac Profil Réactif 75 A EUR Acc	FR0010148999	Carmignac Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Agressive - International	CPR Croissance Dynamique P	FR0010097642	CPR Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Agressive - International	Edmond de Rothschild Monde Flexible A	FR0007023692	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Agressive - International	Federal opportunité tonique	FR0000970253	Federal Finance Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Agressive - International	Tempo	FR0010349977	Amilton Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible	Claresco Allocation Flexible P	LU1379103903	Claresco Finance	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible	DNCA Evolutif C	FR0007050190	DNCA Finance	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible	Dorval Convictions R	FR0010557967	Dorval Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible	Edmond de Rothschild Equity Europe Solve C	FR0013219243	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible	Gestion Proactive Dynamique	FR0012087740	Dorval Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible	Lazard Patrimoine Equilibre	FR0007382965	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible	Oddo BHF ProActif Europe CREUR	FR0010109165	Oddo BHF Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible	Otea 1 A	FR0010706747	Otea Capital	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible	R-co Club C EUR	FR0010541557	Rothschild & Co Asset Management Europe	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible	Rouvier Valeurs C	LU1100076550	Rouvier Associés	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible	Sextant Grand Large A	FR0010286013	Amiral Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible	Sycamore Partners P	FR0010738120	Sycamore Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Amilton Global R	FR0010729087	Amilton Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Amundi Patrimoine C	FR0011199371	Amundi Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Bellatrix C	FR0000937435	Cybele Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Carmignac Investissement Latitude A EUR Acc	FR0010147603	Carmignac Gestion	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Carmignac Profil Réactif 100 A EUR Acc	FR0010149211	Carmignac Gestion	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Echiquier Allocation Flexible A	FR0012870657	La Financière de l'Echiquier	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Echiquier Allocation Quantostars A	FR0011144195	La Financière de l'Echiquier	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Federal Multi Patrimoine P	FR0011070358	Federal Finance Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Invesco Funds SICAV - Invesco Balanced-Risk Allocation Fund E Accumulation EUR	LU0432616901	Invesco Management S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Invest Latitude Monde A	FR0010452037	Invest AM	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible - International	LMdG Opportunités Monde 50 (EUR) R	FR0010172437	UBS La Maison de Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible - International	M&G (Lux) Investment Funds 1 - M&G (Lux) Dynamic Allocation Fund A EUR Acc	LU1582988058	M&G Luxembourg S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Ofi Flexible Global Multi Asset R	FR0010564351	Ofi Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Quessant P	FR0011540558	Vivienne Investissement	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible - International	R-co Valor C EUR	FR0011253624	Rothschild & Co Asset Management Europe	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible - International	R-co Valor F EUR	FR0011261197	Rothschild & Co Asset Management Europe	•	A	D	A	D	•	

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Allocation EUR Flexible - International	Stratégie & Conviction	FR0011347236	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Varenne Global A-EUR	FR0011631035	Varenne Capital Partners	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Varenne Valeur A-EUR	FR0007080155	Varenne Capital Partners	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Flexible - International	Vital Flex Dynamique	FR0011062686	Rothschild & Co Asset Management Europe	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Modérée	Federal Croissance P	FR000987703	Federal Finance Gestion	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Modérée	Fidelity Funds - Euro Balanced Fund A-DIST-EUR	LU0052588471	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Modérée	Haas Epargne Réactif C	FR0011845650	Haas Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Modérée	HMG Rendement D	FR0007495049	HMG Finance	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Modérée	Hymnos P C/D	FR0007447891	Amundi Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	•
Allocation EUR Modérée	Palatine Equilibre	FR0000978421	Palatine Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Modérée	Pluvialta Evolution Europe A	FR0010799296	Financière Arbevel	•	A	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Modérée - International	Allianz Strategy 50 CT EUR	LU0352231284	Allianz Global Investors GmbH	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Modérée - International	Avip Top Harmonie C/D	FR0007017595	Allianz Global Investors GmbH	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Modérée - International	Carmignac Patrimoine A EUR Acc	FR0010135103	Carmignac Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Modérée - International	Carmignac Profil Réactif 50 A EUR Acc	FR0010149203	Carmignac Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Modérée - International	CPR Croissance Réactive P	FR0010097683	CPR Asset Management	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Modérée - International	Fidelity Funds - Fidelity Patrimoine A-Acc-EUR	LU0080749848	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Modérée - International	Groupama Equilibre N	FR0010013961	Groupama Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Modérée - International	HSBC Mix Equilibre A	FR0007003868	HSBC Global Asset Management (France)	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Modérée - International	JPMorgan Investment Funds - Global Balanced Fund A (acc) - EUR	LU0070212591	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Modérée - International	LM&G Opportunités Monde 100 (EUR) R	FR0007019997	UBS La Maison de Gestion	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Modérée - International	NN (L) Patrimonial Balanced - P Cap EUR	LU0119195963	NN Investment Partners Luxembourg S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	•
Allocation EUR Modérée - International	Nordea 1 - Stable Return Fund BP EUR	LU0227384020	Nordea Investment Funds S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	•
Allocation EUR Modérée - International	Oddo BHF Patrimoine CR-EUR	FR0000992042	Oddo BHF Asset Management S.A.S.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Modérée - International	R-co Opal Equilibre	FR000981458	Rothschild & Co Asset Management Europe	•	A	D	A	D	•	
Allocation EUR Modérée - International	Sycamore Allocation Patrimoine R	FR0007078589	Sycamore Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	DNCA Invest Eurose Class B shares EUR	LU0512121004	DNCA Finance Luxembourg	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	Echiquier Arty	FR0010611293	La Financière de l'Echiquier	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	Echiquier Patrimoine	FR0010434019	La Financière de l'Echiquier	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	Edmond de Rothschild Patrimoine A	FR0010041822	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	Eurose C	FR0007051040	DNCA Finance	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	Haas Epargne Patrimoine C	FR0010487512	Haas Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	Invesco Funds - Invesco Pan European High Income Fund A Accumulation EUR	LU0243957239	Invesco Management S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	Invesco Funds - Invesco Pan European High Income Fund E Accumulation EUR	LU0243957742	Invesco Management S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	Keren Patrimoine C	FR0000980427	Keren Finance	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	La Française Sérénité Flex R	FR0007016704	La Française Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Allocation EUR Prudente	Rouvier Patrimoine C	LU1100077442	Rouvier Associés	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	Sunny Euro Stratégic Plus R	FR0011299379	Sunny Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	Sunny Euro Stratégic R	FR0010996629	Sunny Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente	Trusteam Optimum A	FR0007072160	Trusteam Finance	•	A/D	A/D	A	A/D	•	•
Allocation EUR Prudente - International	Carmignac Portfolio Capital Plus A EUR Acc	LU0336084032	Carmignac Gestion Luxembourg	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente - International	CPR Croissance Défensive P	FR0010097667	CPR Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente - International	Edmond de Rothschild Fund - QUAM 5 A EUR	LU1005537912	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente - International	Ethna-AKTIV T	LU0431139764	ETHENEA Independent Investors S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente - International	Indépendant Patrimoine	FR0010077917	Amilton Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente - International	Lazard Patrimoine RC	FR0012355139	Lazard Frères Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente - International	M&G (Lux) Investment Funds 1 - M&G (Lux) Conservative Allocation Fund A EUR Acc	LU1582982283	M&G Luxembourg S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente - International	R-co Opal Modéré	FR0007028907	Rothschild & Co Asset Management Europe	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation EUR Prudente - International	Swiss Life Funds (F) Défensive P	FR0010308825	Swiss Life Asset Management (France)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation GBP Prudente	M&G Optimal Income Fund Euro A-H Acc	GB0081VMC993	M&G Securities Ltd	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation Marchés Emergents	Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine A EUR Acc	LU0592698954	Carmignac Gestion Luxembourg	•	A	D	A	D	•	•
Allocation Marchés Emergents	Echiquier Allocation Emergents A	FR0010937847	La Financière de l'Echiquier	•	A	D	A	D	•	
Allocation Marchés Emergents	Templeton Emerging Markets Balanced Fund A(acc)EUR	LU0608807516	Franklin Templeton International Services S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Allocation USD Agressive	First Eagle Amundi International Fund Class AU-C Shares	LU0068578508	Amundi Luxembourg S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Allocation USD Modérée	Janus Henderson Capital Funds plc - Balanced Fund - Class A\$acc	IE0004445015	Janus Henderson Investors	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Alt - Global Macro	H2O Moderato R C	FR0010923367	H2O AM LLP	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Alt - Global Macro	La Française Allocation R	FR0010225052	La Française Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Alt - Long/Short Actions - Europe	Carmignac Long-Short European Equities A EUR Acc	FR0010149179	Carmignac Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Alt - Long/Short Actions - Europe	Moneta Long Short A	FR0010400762	Moneta Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Alt - Long/Short Actions - Europe	Sycamore US Opportunities R	FR0010363366	Sycamore Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Alt - Long/Short Actions - International	Lazard Long Short Flexible R	FR0011530559	Lazard Frères Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Alt - Market Neutral - Actions	Exane Long Short Equity Fund - Exane Gulliver Fund P	FR0010490383	Exane Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Alt - Market Neutral - Actions	Sycamore US Market Neutral R	FR0010231175	Sycamore Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Alt - Multistratégies	BNY Mellon Global Funds PLC - BNY Mellon Global Real Return Fund (EUR) A Acc	IE0084Z6HC18	BNY Mellon Global Management Ltd	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Alt - Multistratégies	JPMorgan Investment Funds - Global Macro Opportunities Fund A (acc) - EUR	LU0095938881	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A	D	A	D	•	
Alt - Volatilité	Amundi Funds - Absolute Volatility Euro Equities AE-C	LU0272941971	Amundi Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	
Autres	Elan France Bear	FR0000400434	Rothschild & Co Asset Management Europe	•	A	D	A	D	•	
Certificat	CERTIFICAT 100% METAUX PRECIEUX	NL0006191470	BNP PARIBAS ARBITRAGE		A	D	A	D	•	
Certificat	CERTIFICAT 100% OR	NL0006454928	BNP PARIBAS ARBITRAGE		A	D	A	D	•	
Convertibles Europe	Allianz Global Investors Fund - Allianz Convertible Bond AT EUR	LU0706716387	Allianz Global Investors GmbH	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Convertibles Europe	CamGestion Convertibles Europe Classic	FR0000285629	BNP Paribas Asset Management France	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Convertibles Europe	DNCA Invest Convertibles Class A shares EUR	LU0401809073	DNCA Finance Luxembourg	•	A/D	A/D	A	A/D	•	

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Convertibles Europe	Edmond de Rothschild Fund - Europe Convertibles A EUR	LU1103207525	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Convertibles Europe	Ofi RS European Convertible Bond IC	FR000011074	Ofi Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Convertibles Europe	Parvest Convertible Bond Europe Small Cap Classic-Capitalisation	LU0265291665	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Convertibles International	Lazard Convertible Global R	FR0010858498	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	
Convertibles International	M&G (Lux) Investment Funds 1 - M&G (Lux) Global Convertibles Fund A EUR Acc	LU1670708335	M&G Luxembourg S.A.	•	A	D	A	D	•	
Convertibles International	JPM Funds - Global Convertibles Fund (EUR) D (acc) - EUR	LU0129412937	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	Lfp Multimmo (part Philosopha)	OPT1210807758	LA FRANCAISE AM							
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	OPCI OPCIMMO P	FR0011066802	Amundi Immobilier							•
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	OPCI PREMIUM B	FR0013228715	Primonial REIM							
IMMOBILIER - DIRECT EUROPE	OPCI Sofidy Pierre Europe A	FR0013260262	SOFIDY							
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SCI Primonial Capimmo	QS0002005277	PRIMONIAL REIM							
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SCI ELYSEES PIERRE	QS0002005300	HSBC REIM							
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SCI LAFFITTE PIERRE	QS0002005338	AEW Ciloger							
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SCI PATRIMMO COMMERCE	QS0002005299	PRIMONIAL REIM							
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SCI PATRIMMO CROISSANCE	QS0002005708	PRIMONIAL REIM							
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SCI PIERRE PLUS	QS0002005633	CIOGER							
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SCI PRIMOFAMILY	QS0002006342	PRIMONIAL REIM							
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SCI PRIMOPIERRE	QS0002005285	PRIMONIAL REIM							
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SCI PRIMOVIE	QS0002005324	PRIMONIAL REIM							
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES	SCI RIVOLI Avenir PATRIMOINE	QS0002005346	AMUNDI IMMOBILIER							
Immobilier - Indirect Europe	Allianz Immo C	FR0000011959	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect Europe	DPAM INVEST B - Real Estate Europe B Cap	BE0058187841	Degroef Petercam Asset Management S.A.	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect Europe	Lyxor FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe UCITS ETF Dist	LU1812091194	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect International	AXA World Funds - Framlington Global Real Estate Securities E Capitalisation EUR	LU0266012409	AXA Funds Management S.A.	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect International	Janus Henderson Capital Funds plc - Global Real Estate Fund - Class A€acc(Hedged)	IE0033534995	Janus Henderson Investors	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect Zone Euro	Allianz Foncier CD	FR0009455003	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect Zone Euro	Allianz Secteur Euro Immobilier CD	FR000449340	Allianz Global Investors GmbH	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect Zone Euro	AXA Aedificandi AC	FR0000172041	AXA Investment Managers Paris	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect Zone Euro	Immobilier 21 AC	FR0010541821	Gestion 21	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect Zone Euro	Lazard Actifs Réels C	FR0010119917	Lazard Frères Gestion	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect Zone Euro	Martin Maurel Pierre Capitalisation F	FR0011885797	Rothschild & Co Asset Management Europe	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect Zone Euro	Martin Maurel Pierre Capitalisation IZ	FR0011885789	Rothschild & Co Asset Management Europe	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect Zone Euro	Oddo BHF Immobilier CR-EUR	FR0009899915	Oddo BHF Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Immobilier - Indirect Zone Euro	Sofidy Selection 1 P	FR0011694256	Sofidy	•	A	D	A	D	•	
Matières Premières - Divers	Lyxor Commodities Thomson Reuters/Corecommodity CRB ex-Energy TR UCITS ETF Acc	FR0010346205	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Matières Premières - Divers	Lyxor Commodities Thomson Reuters/Corecommodity CRB TR UCITS ETF Acc	FR0010270033	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Obligations Asie - Devise Locale	Legg Mason Western Asset Asian Opportunities Fund Class A Euro Accumulating	IE00B2Q1FK59	Legg Mason Investments Europe Ltd	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations Asie - Devise Locale	Pictet-Asian Local Currency Debt P EUR	LU0280438309	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations Autres	Lazard Credit Fi RC	FR0010752543	Lazard Frères Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	AXA Euro 7-10 C	FR0000172124	AXA Investment Managers Paris	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	AXA Euro Obligations C	FR0000172033	AXA Investment Managers Paris	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	BlackRock Global Funds - Euro Bond Fund E2	LU0090830810	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	BNP Paribas Obli Long Terme Classic C	FR0010098210	BNP Paribas Asset Management France	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	BNY Mellon Global Funds PLC - BNY Mellon EuroLand Bond Fund EUR A Acc	IE0032722260	BNY Mellon Global Management Ltd	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	Fidelity Funds - Euro Bond Fund A-DIST-EUR	LU0048579097	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	HSBC SRI Euro Bond AC	FR0010061283	HSBC Global Asset Management (France)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	Invesco Funds SICAV - Invesco Euro Bond Fund E Accumulation EUR	LU0115144304	Invesco Management S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	LCL Obligations Euro	FR0000018855	Amundi Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	Mirova Obli Euro RC	FR0010028985	Mirova	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	Natixis AMI Funds - Ostrum Euro Aggregate R/A (EUR)	LU00935223627	Natixis Investment Managers International	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	Schelcher Prince Opportunités Européennes P	FR0011034818	Schelcher Prince Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées	Schroder International Selection Fund EURO Bond A Accumulation EUR	LU0106235533	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées Court Terme	BlackRock Global Funds - Euro Short Duration Bond Fund E2 EUR	LU0093504115	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées Court Terme	Carmignac Sécurité A EUR Acc	FR0010149120	Carmignac Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées Court Terme	Fidelity Funds - Euro Short Term Bond Fund A-Acc-EUR	LU0267388220	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Diversifiées Court Terme	La Française Modérate Multibonds R	FR0012890333	La Française Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts d'Etat	Amundi Index Solutions - Amundi Govt Bond Lowest Rated EuroMts Investment Grade UCITS ETF-C	LU1681046774	Amundi Luxembourg S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts d'Etat	CPR 7-10 Euro SR P	FR0010376020	CPR Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts d'Etat	DPAM INVEST B - Bonds Eur B Cap	BE0943877671	Degroef Petercam Asset Management S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts d'Etat	HSBC Euro Govt Bond Fund HC	FR0000971293	HSBC Global Asset Management (France)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts d'Etat	Lyxor EUROMTS 5-7Y Investment Grade (DR) UCITS ETF - C-EUR	LU1287023003	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts d'Etat	Lyxor EUROMTS 7-10Y Investment Grade (DR) UCITS ETF - C-EUR	LU1287023185	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts d'Etat	MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor EuroMTS 3-5Y INVESTMENT GRADE (DR) UCITS ETF - Acc	LU1650488494	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts d'Etat	MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor EuroMTS All-Maturity Investment Grade (DR) UCITS ETF - Acc	LU1650490474	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts d'Etat	Ostrum Souverains Euro RC	FR0000003196	Natixis Investment Managers International	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts d'Etat Court Terme	MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor EuroMTS 1-3Y Investment Grade (DR) UCITS ETF - Acc	LU1650487413	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts Privés	AXA World Funds - Euro Credit Plus A Capitalisation EUR	LU0164100710	AXA Funds Management S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts Privés	Echiquier Credit Europe A	FR0010491803	La Financière de l'Echiquier	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts Privés	Fidelity Funds - Euro Corporate Bond Fund A-Acc-EUR	LU0370787193	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts Privés	Invesco Funds SICAV - Invesco Euro Corporate Bond Fund A Accumulation EUR	LU02433957825	Invesco Management S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts Privés	Invesco Funds SICAV - Invesco Euro Corporate Bond Fund E Accumulation EUR	LU02433958393	Invesco Management S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts Privés	LBPAM Obli Crédit E	FR0000982217	La Banque Postale Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Obligations EUR Emprunts Privés	Lyxor Euro Corporate Bond Ex Financials UCITS ETF P Acc	LU1829218822	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts Privés	Lyxor Euro Corporate Bond UCITS ETF - Acc	LU1829219127	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts Privés	R-co Euro Crédit C EUR	FR0007008750	Rothschild & Co Asset Management Europe	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts Privés	Schroder International Selection Fund EURO Corporate Bond A Accumulation EUR	LU0113257694	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Emprunts Privés	Sycamore Sélection Crédit R	FR001288513	Sycamore Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	•
Obligations EUR Emprunts Privés Court Terme	Tikehau Taux Variables P	FR0010819821	Tikehau Investment Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Flexibles	DNCA Sérénité Plus C	FR0010986315	DNCA Finance	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Flexibles	Edmond de Rothschild Fund - Bond Allocation A EUR Acc	LU1161527038	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Flexibles	H2O Multibonds R C	FR0010923375	H2O AM LLP	•	A	D	A	A/D	•	
Obligations EUR Flexibles	Keren Corporate C	FR0010697532	Keren Finance	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Flexibles	Parvest Flexible Bond Europe Corporate Classic-Capitalisation	LU0099625146	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Flexibles	Tikehau Credit Plus A	FR0010460493	Tikehau Investment Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Haut Rendement	Allianz Euro High Yield RC	FR0010032326	Allianz Global Investors GmbH	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Haut Rendement	Amundi Funds - Bond Euro High Yield SE-C	LU0119111028	Amundi Luxembourg S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Haut Rendement	DPAML - Bonds Higher Yield B	LU0138645519	Degroof Petercam Asset Services S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Haut Rendement	Edmond de Rothschild Fund - Euro High Yield A EUR	LU1160363633	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Haut Rendement	Fidelity Funds - European High Yield Fund A-Acc-EUR	LU0251130802	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Haut Rendement	HSBC Global Investment Funds - Euro High Yield Bond AC	LU0165128348	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Haut Rendement	Lyxor BofAML € High Yield Ex-Financial Bond UCITS ETF Dist	LU1812090543	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Obligations EUR Haut Rendement	Pictet-EUR High Yield P	LU0133807163	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Indexées sur l'inflation	Amundi Funds - Bond Euro Inflation AE-C	LU0201576401	Amundi Luxembourg S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Indexées sur l'inflation	HSBC Oblig Inflation Euro IC	FR0010615393	HSBC Global Asset Management (France)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Indexées sur l'inflation	MULT-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor EuroMTS Inflation Linked Investment Grade (DR) UCITS ETF - Acc	LU1650491282	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations EUR Long Terme	Lyxor EUROWTS 15+Y Investment Grade (DR) UCITS ETF	LU1287023268	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations Europe	Amundi Funds - Bond Europe AE-C	LU0201577391	Amundi Luxembourg S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations International	AXA International Obligations C	FR0000172348	AXA Investment Managers Paris	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations International	CPR Global Return Bond P	FR0010325605	CPR Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations International	Fidelity Funds - Global Bond Fund A-DIST-USD	LU0048582984	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations International	Templeton Global Bond Fund A(acc)EUR	LU0152980495	Franklin Templeton International Services S.A R.L.	•	A	D	A	D	•	
Obligations International	Templeton Global Bond Fund A(acc)EUR-H1	LU0294219869	Franklin Templeton International Services S.A R.L.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations International	Templeton Global Total Return Fund A(acc)EUR	LU0260870661	Franklin Templeton International Services S.A R.L.	•	A	D	A	D	•	
Obligations International	Templeton Global Total Return Fund N(acc)EUR	LU0260870745	Franklin Templeton International Services S.A R.L.	•	A	D	A	D	•	
Obligations International	Templeton Global Total Return Fund N(acc)USD	LU0170477797	Franklin Templeton International Services S.A R.L.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations International Dominante EUR	Amundi Multimangers Oblig P	FR000983637	Amundi Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations Internationales Flexibles	Amundi Oblig Internationales EUR-P-C	FR0010156604	Amundi Asset Management	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations Internationales Flexibles	Fidelity Funds - Global Strategic Bond Fund A-Acc-EUR (hedged)	LU0594300682	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A/D	A/D	A	A/D	•	

CATÉGORIE MORNINGSTAR	UNITÉ DE COMPTE	CODE ISIN	GESTIONNAIRE	ELIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION PLUS-VALUES	DYNAMISATION PLUS-VALUES	STOP-LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE	ISR SELON MORNINGSTAR
Obligations Internationales Flexibles	Legg Mason Western Asset Global Multi Strategy Fund Class A Euro Accumulating (Hedged)	IE00B23Z7J34	Legg Mason Investments Europe Ltd	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations Internationales Flexibles Couvertes en EUR	Lazard Credit Opportunities A	FR0010230490	Lazard Frères Gestion	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations Marchés Emergents	AXA World Funds - Global Emerging Markets Bonds E Capitalisation EUR (Hedged)	LU0251658372	AXA Funds Management S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations Marchés Emergents	BlackRock Global Funds - Emerging Markets Bond Fund A2	LU0200683885	BlackRock (Luxembourg) S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations Marchés Emergents	Fidelity Funds - Emerging Market Debt Fund A-Acc-EUR	LU0238205289	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Obligations Marchés Emergents	Legg Mason Western Asset Emerging Markets Total Return Bond Fund Class A Euro Accumulating (Hedged)	IE00B556R879	Legg Mason Investments Europe Ltd	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations Marchés Emergents	Pictet-Global Emerging Debt HP EUR	LU0170994346	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations Marchés Emergents Devise Locale	BNY Mellon Global Funds PLC - BNY Mellon Emerging Markets Debt Local Currency Fund EUR A Acc	IE00B11YFH93	BNY Mellon Global Management Ltd	•	A	D	A	D	•	
Obligations Marchés Emergents Devise Locale	DPAML - Bonds Emerging Markets Sustainable A EUR	LU0907927171	Degroof Petercam Asset Services S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	•
Obligations Marchés Emergents Devise Locale	Pictet-Emerging Local Currency Debt PEUR	LU0280437673	Pictet Asset Management (Europe) S.A.	•	A	D	A	D	•	
Obligations Marchés Emergents Dominante EUR	Amundi Funds - Bond Global Emerging Hard Currency AE-C	LU0907913460	Amundi Luxembourg S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations Marchés Emergents Dominante EUR	Edmond de Rothschild Fund - Emerging Bonds A EUR H	LU1160351208	Edmond de Rothschild Asset Management (Lux)	•	A	D	A	D	•	
Obligations USD Diversifiées	Janus Henderson Capital Funds plc - Flexible Income Fund - Class A€acc(Hedged)	IE0009516141	Janus Henderson Investors	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations USD Diversifiées	Schroder International Selection Fund US Dollar Bond A Accumulation EUR Hedged	LU0291343597	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations USD Emprunts d'Etat	Lyxor iBoxx \$ Treasuries 10Y+ (DR) UCITS ETF - Dist	LU1407890620	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Obligations USD Flexibles	JPMorgan Investment Funds - Income Opportunity Fund D (perf) (acc) - EUR (hedged)	LU0289473059	JPMorgan Asset Management (Europe) S.A.R.L.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations USD Flexibles	Natixis International Funds (Dublin) - Loomis Sayles Multisector Income Fund R(A)EUR	IE00B23XD337	Natixis Investment Managers S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations USD Haut Rendement	AXA World Funds - US High Yield Bonds E Capitalisation EUR (Hedged)	LU0276013249	AXA Funds Management S.A.	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Obligations USD Haut Rendement	Fidelity Funds - US High Yield Fund A-Acc-EUR	LU0261953904	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	•	A	D	A	D	•	
Obligations USD Haut Rendement	Janus Henderson Capital Funds plc - High Yield Fund - Class A€acc(Hedged)	IE0009530639	Janus Henderson Investors	•	A/D	A/D	A	A/D	•	
Trading - Leveraged/Inverse Actions	Lyxor CAC 40 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF Acc	FR0010591362	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Trading - Leveraged/Inverse Actions	Lyxor CAC 40 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc	FR0010411884	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Trading - Leveraged/Inverse Actions	Lyxor CAC 40 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc	FR0010592014	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Trading - Leveraged/Inverse Actions	Lyxor Euro Stoxx 50 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc	FR0010468983	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Trading - Leveraged/Inverse Actions	Lyxor Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc	FR0010342592	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	
Trading - Leveraged/Inverse Obligations	Lyxor Bund Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc	FR0010869578	Lyxor International Asset Management S.A.S.	•	A	D	A	D	•	

## ANNEXE : LA CLAUSE BÉNÉFICIAIRE <sup>(1)</sup>

### Pourquoi désigner un bénéficiaire ?

Les contrats d'assurance sur la vie sont régis par le Code des assurances <sup>(2)</sup> et bénéficient donc d'un régime civil et fiscal spécifique particulièrement favorable.

En cas de décès, le régime favorable de l'assurance-vie ne s'applique toutefois qu'à une condition : l'assuré doit avoir désigné un ou plusieurs bénéficiaire(s) en cas de décès. Le cas échéant :

- **au niveau fiscal** : les sommes assurées échappent aux droits de succession, dans les limites et conditions prévues par la réglementation en vigueur ;
- **au niveau civil** : le capital versé au(x) bénéficiaire(s) déterminé(s) n'est pas soumis aux règles successorales (rapport et réduction pour atteinte aux droits des héritiers de l'assuré), sauf primes manifestement exagérées.

#### Notre conseil

*Veillez à ce qu'au moins un bénéficiaire soit désigné pour éviter que le capital réintègre la succession.*

### Qui désigne le(s) bénéficiaire(s) ?

Le souscripteur peut désigner le(s) bénéficiaire(s) dans le contrat et ultérieurement par avenant au contrat, ou dans le bulletin de souscription et ultérieurement par avenant à la souscription. Il s'agit d'un acte personnel du souscripteur, indépendant du contrat et que SURAVENIR se contente d'enregistrer.

### Comment désigner un bénéficiaire ?

La désignation du bénéficiaire peut être effectuée par acte sous seing privé ou par acte authentique :

- **par acte sous seing privé**, c'est-à-dire tout document établi par écrit et signé, sans faire appel à un officier public. **Exemple** : une lettre simple adressée à SURAVENIR, datée et signée par le souscripteur ;
- **par acte authentique** : document établi par un officier public habilité par la loi, rédigé selon les formalités exigées par la loi et dont on peut obtenir l'exécution forcée. **Exemple** : un testament authentique, fait devant notaire, peut contenir une clause bénéficiaire. Le testament devra précisément faire référence au contrat d'assurance-vie auquel la clause bénéficiaire se rapporte. Il est recommandé d'informer SURAVENIR que la désignation est réalisée de cette façon.

La désignation se fait soit par énoncé de qualité, soit nominativement. À la signature de votre souscription, deux solutions vous sont proposées :

#### • La clause dite "générale"

Rédigée de la façon suivante : "son conjoint non séparé de corps, ou la personne avec laquelle le souscripteur a conclu un pacte civil de solidarité en vigueur à la date du décès, à défaut ses enfants nés ou à naître, vivants ou représentés par parts égales, à défaut ses héritiers en proportion de leurs parts héréditaires, y compris les légataires universels".

En optant pour cette clause, le capital sera versé, à votre décès :

- en totalité à votre conjoint non séparé de corps à la date du décès, ou à votre partenaire pacsé à la date du décès ;
- en l'absence de conjoint non séparé de corps ou de partenaire pacsé à la date du décès, ou si celui-ci est décédé, le capital sera partagé à parts égales entre tous vos enfants, y compris ceux qui sont nés depuis la signature du contrat. Si l'un de vos enfants est décédé au moment du versement du capital, la part qui lui revient sera versée à ses représentants, c'est-à-dire à ses enfants (vos petits-enfants) ;
- enfin, si vous n'avez pas ou plus d'enfant, ni de petit-enfant, le capital sera partagé entre vos autres héritiers en fonction de leur rang dans la succession.

#### • Une désignation nominative des bénéficiaires

Lorsque le bénéficiaire est nommément désigné, le souscripteur peut porter au contrat les coordonnées de ce dernier qui seront utilisées par SURAVENIR en cas de décès. Dans ce cas, n'oubliez pas d'indiquer :

- l'identité précise et complète de chaque bénéficiaire (nom, prénom, date de naissance et adresse) ;
- la quote-part, c'est-à-dire le pourcentage que vous souhaitez transmettre à chaque bénéficiaire (par exemple : Monsieur X..., à hauteur de 70 %, Madame Y..., à hauteur de 30 %).

#### Notre conseil

*En cas de désignation nominative, vous avez tout intérêt à désigner plusieurs bénéficiaires successifs.*

*Par exemple : "Monsieur Jean X, né le ..., à défaut Madame Marie X, née le..., à défaut mes héritiers...". Cette disposition permet d'éviter la réintégration du capital dans la succession, si un bénéficiaire est décédé au moment du règlement du capital.*

### Comment modifier la clause bénéficiaire ?

Le souscripteur peut modifier la clause bénéficiaire lorsque celle-ci n'est plus appropriée. Il peut modifier à tout moment l'identité du (des) bénéficiaire(s) désigné(s) initialement, au moyen d'une simple lettre adressée à SURAVENIR ou par disposition testamentaire.

À la condition, toutefois, d'une absence d'acceptation de bénéficiaire réalisée dans les conditions de l'article L.132-4-1 du Code des assurances (voir point suivant).

#### Notre conseil

*Veillez à ce que la clause bénéficiaire soit toujours adaptée à votre situation de famille et n'hésitez pas à la faire évoluer au rythme des événements qui ponctuent votre vie : mariage, naissance, divorce...*

### Qu'est-ce qu'une acceptation de bénéficiaire ?

Sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L.132-4-1 du Code des assurances, la stipulation en vertu de laquelle le bénéfice de l'assurance est attribué à un bénéficiaire déterminé, devient irrévocable par l'acceptation de celui-ci.

Tant que l'assuré est en vie, l'acceptation est faite par un avenant signé de SURAVENIR, de l'assuré et du bénéficiaire. Elle peut également être faite par un acte authentique ou sous seing privé signé de l'assuré et du bénéficiaire et n'a alors d'effet à l'égard de SURAVENIR que lorsqu'elle lui est notifiée par écrit. Lorsque la désignation du bénéficiaire est faite à titre gratuit, l'acceptation ne peut intervenir que trente jours au moins à compter du moment où l'assuré est informé que le contrat est conclu. Après le décès de l'assuré, l'acceptation est libre. Pendant la durée du contrat, après acceptation du bénéficiaire, l'assuré ne peut exercer sa faculté de rachat et SURAVENIR ne peut lui consentir d'avance sans l'accord du bénéficiaire.

#### Notre conseil

*Veillez à la plus grande discrétion quant à la désignation de bénéficiaires et à la conservation des documents relatifs à votre souscription.*

### Le bénéficiaire peut-il renoncer au bénéfice du contrat ?

Le bénéficiaire peut toujours renoncer à percevoir le bénéfice de l'assurance. La renonciation entraîne l'attribution de l'assurance au profit du bénéficiaire désigné en second lieu. À défaut, les sommes réintègrent la succession de l'assuré.

La désignation du bénéficiaire est un acte fondamental. Nous vous invitons à porter une attention particulière à cette désignation, sans oublier de la faire évoluer pour tenir compte de vos éventuels changements de situation. Une désignation maîtrisée et correctement rédigée vous permet de préparer au mieux votre succession.

(1) Article L.132-8 et L.132-9 du Code des assurances.

(2) Articles L.132-1 et suivants du Code des assurances.







**Siège social** : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29 802 BREST  
CEDEX 9 - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital entièrement libéré de 470 000 000 €. Société mixte  
régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest.  
Suravenir est une société soumise au contrôle de l'Autorité de  
Contrôle Prudentiel et de Résolution (4, place de Budapest -  
CS 92459 - 75436 Paris cedex 9).



Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance  
sur Internet de JDHM Vie, société de courtage en assurance de personnes.  
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé  
13, rue d'Uzès - 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et  
des Sociétés de Paris sous le numéro : 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS  
(Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, [www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169,  
membre de l'ANACOFI-CIF. L'immatriculation sur le registre ORIAS précité  
peut être vérifiée sur le site internet de l'ORIAS : [www.orias.fr](http://www.orias.fr)